

LYON 1^{er}

**Étude historique pour le
DIAGNOSTIC PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

DEPARTEMENT DU RHÔNE – SEPTEMBRE 2014

DOCUMENT DE TRAVAIL

I.4 – HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE

L'identité du secteur des pentes de la Croix Rousse résulte de deux formes principales d'occupation. Elles sont toutes deux chronologiquement définies et se scindent avec la Révolution. La première correspond à un monde silencieux voué à la prière et à la méditation dans des clos religieux, des abbayes et des monastères. La seconde répond au développement de la "Fabrique" cachée derrière les façades sévères des immeubles qui abritent une population laborieuse d'ouvriers en soie et de marchands fabricants.

En effet, les communautés religieuses ont investi le secteur principalement au XVII^{ème} siècle. A l'issue des guerres de religion, le clergé et le pouvoir royal donnent une nouvelle impulsion au catholicisme. De nombreux couvents vont alors être fondés intra-muros et principalement sur les pentes de la Croix Rousse. Ces communautés religieuses s'implantent sur des terrains jusqu'alors occupés par des cultures (vignes, céréales, fruits et légumes). Cette occupation perdure jusqu'à la Révolution, époque à laquelle les communautés sont expropriées et leurs biens (terres, édifices) vendus comme Biens Nationaux, entraînant le morcellement des clos qui seront ensuite majoritairement lotis par des propriétaires privés.

Le tissage des étoffes, dont Lyon s'est fait une spécialité depuis le XVI^{ème} siècle, était déjà disséminé dans des maisons de ville ou des immeubles de rapport, en marge des clos religieux, le long de la montée de la Grande Côte et dans le quartier des Terreaux. Le quartier Saint-Clair depuis les années 1750 s'est forgé une réputation liée au négoce et à la banque. Ces deux activités, dont le développement était freiné par le manque de terrain disponible, prédestinaient les pentes à leur future occupation. La confiscation des biens du clergé et des émigrés permettra l'extension de la ville en libérant deux espaces intra-muros, le quartier des pentes et celui de Bellecour. Mais ce dernier, par sa renommée aristocratique séduit les bourgeois et les rentiers. La presque-île, déjà surpeuplée et considérée comme insalubre avant les grands travaux de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, reste le domaine d'une population de boutiquiers.

Les pentes de la Croix-Rousse présentent donc la particularité de réunir, en un même espace, toutes les activités liées à la production et à la vente des étoffes. L'expansion de la Fabrique est aussi liée à des innovations techniques dont la plus importante, attribuée à Jacquard, est la suppression de l'auxiliaire indispensable qu'était le tireur de lacs (ou de cordes).

Les paragraphes intitulés "époque gauloise", "les pentes gallo-romaines" et "époque médiévale" sont une contribution du Service Régional d'Archéologie à l'AVAP des Pentes de la Croix-Rousse.

L'époque gauloise

Les Pentes de la Croix-Rousse connaissent des installations humaines dès le 1er millénaire av.J-C, essentiellement dans la zone du quartier Saint-Vincent et aux abords de la Grande-Côte. En effet, des vestiges remontant aux âges du Bronze et du Fer ont été découverts rue de la Vieille, tels que des trous de poteaux, témoins de constructions en bois, des fosses, ou des fours. Des traces de ces mêmes périodes ont été observées rue Pierre Dupont et en différents endroits le long du quai Saint-Vincent. Rue des Pierres Plantées, Montée de la Grande-Côte, dans la ZAC Saint-Vincent, des niveaux du 1er s. av. J.-C. ont été étudiés. Rue de la Vieille, rue Couverte, rue Tavernier un atelier de potiers produit des olpes (grandes cruches) au cours de la première moitié du 1er s. av. J.-C.

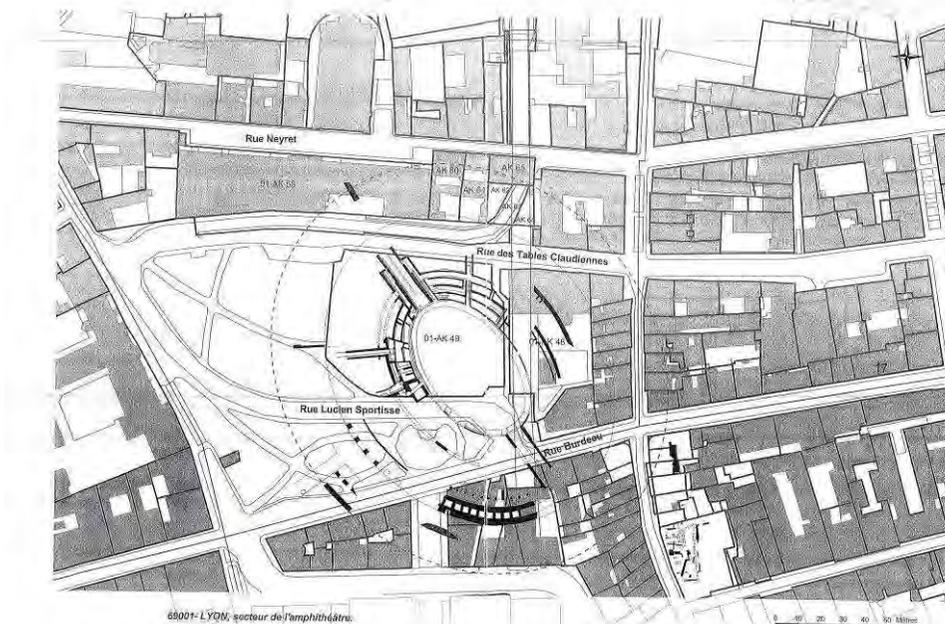
La découverte, rue de la Vieille, au début du XIXe, d'une inscription mentionnant Condate a longtemps accrédité la présence en bas des Pentes d'un bourg gaulois préexistant à la colonie de Lugdunum fondée par Munatius Plancus en 43 av. J.-C. Le nom de Condate mentionné sur l'inscription est à la source de nombreuses spéculations. Aujourd'hui, le principe d'une agglomération préromaine nommée Condate occupant la presqu'île est très contesté et l'absence de vestiges gaulois conséquents lors de fouilles récentes confirme cette remise en cause. Malgré tout, il est acquis par la majorité des auteurs que le bloc inscrit a été découvert à son emplacement d'origine et qu'il existait un bourg de Condate dans le secteur du quartier Saint-Vincent.

Les Pentes gallo-romaines

Le complexe civique

A l'époque antique, alors que Lugdunum est devenue la capitale de la Gaule lyonnaise, les Pentes sont largement occupées avec, implanté en leur centre, le complexe civique constitué par l'amphithéâtre et le sanctuaire des Trois Gaules, inauguré en 12 av.J.-C. La représentation de ce dernier, sous la forme d'un autel flanqué de deux colonnes surmontées de Victoires ailées, figure sur les monnaies frappées sous Auguste et Tibère. Son emplacement reste hypothétique, bien que la configuration en double pente de la rue Burdeau apporte un indice topographique non dénué d'intérêt et permet, sans certitude archéologique, d'avancer la localisation du sanctuaire sur cette terrasse. Parmi les indices archéologiques, on notera, rue Burdeau, la découverte d'un dispositif de voûte constructive d'époque antique orienté est-ouest qui aurait pu servir à soutenir la terrasse sur laquelle aurait été construit le sanctuaire. Les découvertes mobilières faites dans le quartier se rattachant à cet espace sont constituées de divers fragments d'inscriptions, de plaquages en marbre décorés de guirlandes de feuilles de chêne en bas relief, d'une couronne de laurier en bronze et de la célèbre table claudienne. Retrouvée en 1528 sur l'emplacement supposé du sanctuaire, elle a pu être apposée sur le monument. Plaque de bronze monumentale, elle transcrit le discours prononcé par l'empereur Claude devant le Sénat romain, proposant l'entrée en son sein des notables romanisés de la Gaule chevelue. Conservée depuis par la Ville, elle a toujours constitué un témoin de la haute antiquité de Lyon et de sa grandeur passée.

A l'ouest de cet espace se dresse, dès la période tibérienne (14-37 apr.J.-C.) l'amphithéâtre des Trois Gaules. Largement agrandi sous Hadrien (117-138 apr.J.-C.), c'est en ce lieu qu'auraient péri en 177 les martyrs chrétiens dont la lettre des chrétiens de Lyon à leurs frères d'Asie relate la fin tragique (Eusèbe de Césarée, livre V). Rue des Chartreux, la mise à jour de fosses comblées avec des restes osseux de lions, d'ours et de chiens apparaît comme les probables témoins de combats donnés dans l'amphithéâtre. Un autre secteur monumental, sans doute lié au sanctuaire, se situe au bas des Pentes à l'emplacement de l'ancien Hôpital Sainte-Catherine, à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de la rue Terme. Constitué d'un hémicycle formé de blocs de calcaire retrouvé en 1859, il est bordé de socles supportant des autels dont un dédié à Jupiter.



Plan hypothétique de l'Amphithéâtre des Trois Gaules
Service archéologique de la ville de Lyon - SAVL.



Restitution hypothétique de la colline de la Croix-Rousse avec la conception du sanctuaire telle que proposée antérieurement

(COULON, GOLVIN, 2002, p. 72-73) (reproduction de la photo du Musée gallo-romain de Lyon)

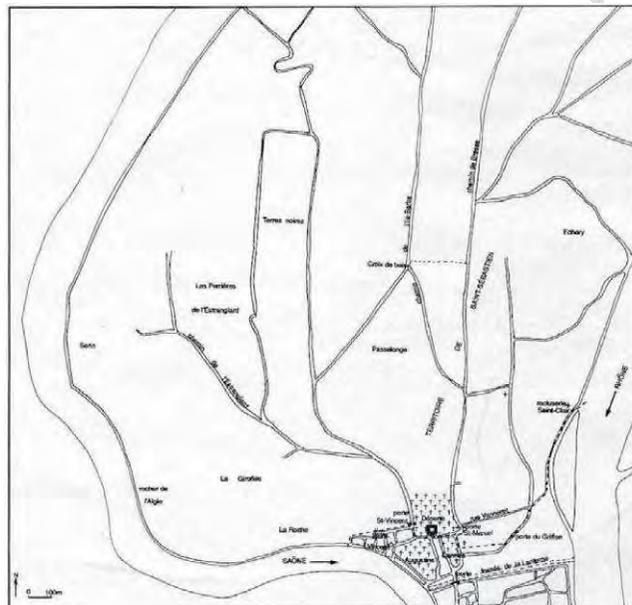


L'époque médiévale.

Si le réseau viaire antique ne nous est pas connu dans son ensemble celui du Moyen-âge s'organise autour de trois montées autorisant l'accès au plateau de la Croix-Rousse. L'accès de chacune d'elles se fait par une porte percée dans l'enceinte de la Lanterne bordant les Terreaux, datant du XXe siècle, dont l'actuelle "rue de la Lanterne" est un témoin. Le mur, d'environ 500mètres de long, est percé d'une seconde porte, à l'ouest (porte de la Pêcherie).

Plus tardivement, de nouvelles portes seront percées de manière à desservir de manière plus directe les différentes montées. La porte Saint-Vincent ouvre sur l'ancienne voie du Léman (nommée ensuite Côte Saint-Vincent puis Montée des Carmélites), la porte Saint-Marcel donne sur la future Grande-Côte Saint-Sébastien (nommée par la suite simplement Grande-Côte.) La porte du Griffon, quant à elle, contrôle l'accès de la montée Saint-Sébastien. Ces fortifications seront démolies vers 1559, rendues inutiles par l'érection du mur Saint-Sébastien.

Le sommet de ces Pentes, alors nommées montagne Saint-Sébastien, semble avoir été aménagé dès cette époque en vue de protéger la ville, soit par des fossés, terralia ou fossata nova, attestés dès le XIVème siècle, soit par une enceinte plus hypothétique. Quelle qu'elle soit, cette structure s'étend alors entre l'actuelle place de la Croix-rousse et le lieu-dit Pierre d'Aigle (au droit du Grenier de l'Abondance.)



« Le réseau viaire à l'époque médiévale » J. Barre, planche III,
d'après le « Plan de Lyon au Moyen-Age pour servir au mémoire sur les Recluseries »
pour M.C. Guigue et J.J. Grisard, 1866, (BARRE 1993))

Renaissance et Contre-Réforme (1512-1650)

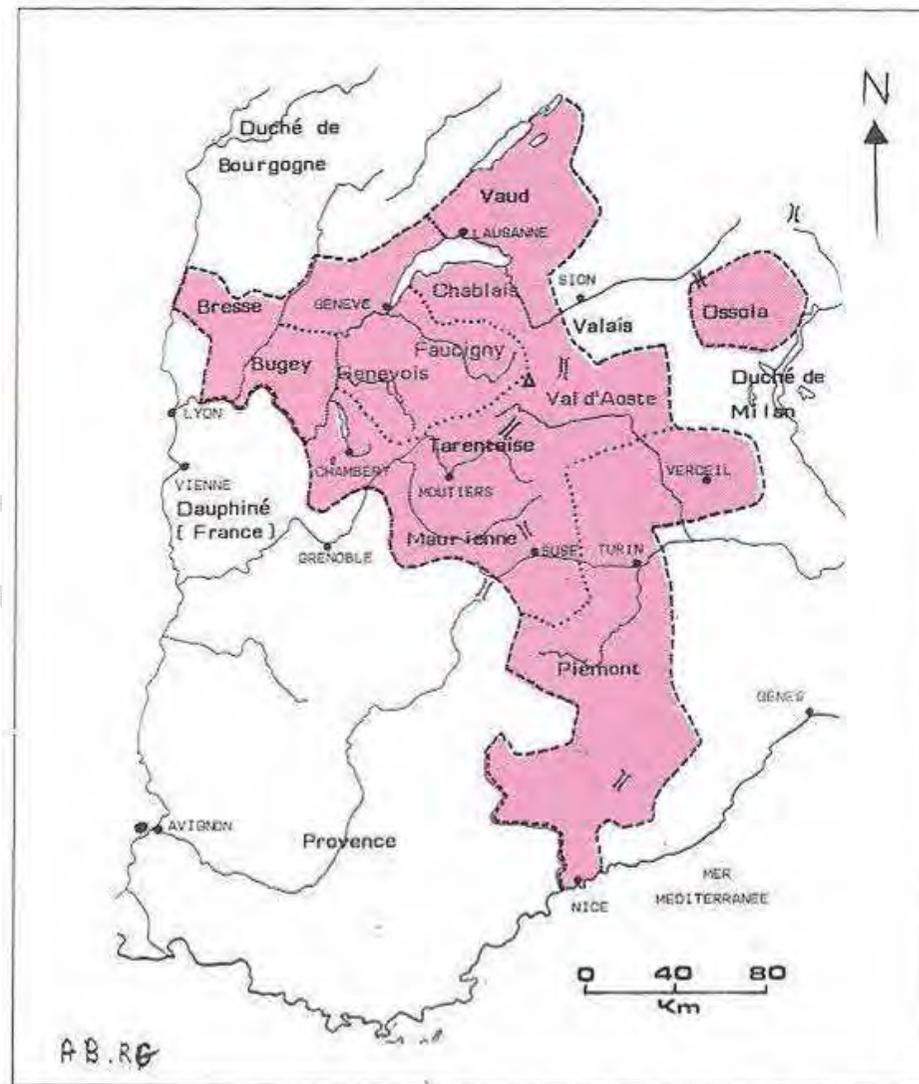
Une ville frontière.

Au début du XVI^{ème} siècle Lyon est une ville faisant frontière avec de nombreuses provinces qui ne sont pas directement intégrées dans le royaume de France : la Bresse (rattachée en 1601 au Royaume) et la Savoie par exemple (rattachée en 1861). Par ailleurs, si Lyon est française depuis deux siècles (1312) la géopolitique locale est en constant bouleversement. Le Dauphiné voisin se rattache à la France en 1349, mais conserve une autonomie relative jusqu'en 1457. Le Franc-Lyonnais, petite région d'une quinzaine de kilomètres de long sur la rive orientale de la Saône, et qui a pour extrémité sud le bas des pentes de la Croix-Rousse, n'est détachée de la Savoie et rattachée à la France qu'en 1475. Cette région jouit d'ailleurs de très grands privilèges économiques : pas d'octroi sur les marchandises, par exemple.

L'intégration administrative des Pentes et la construction du mur Saint-Sébastien.

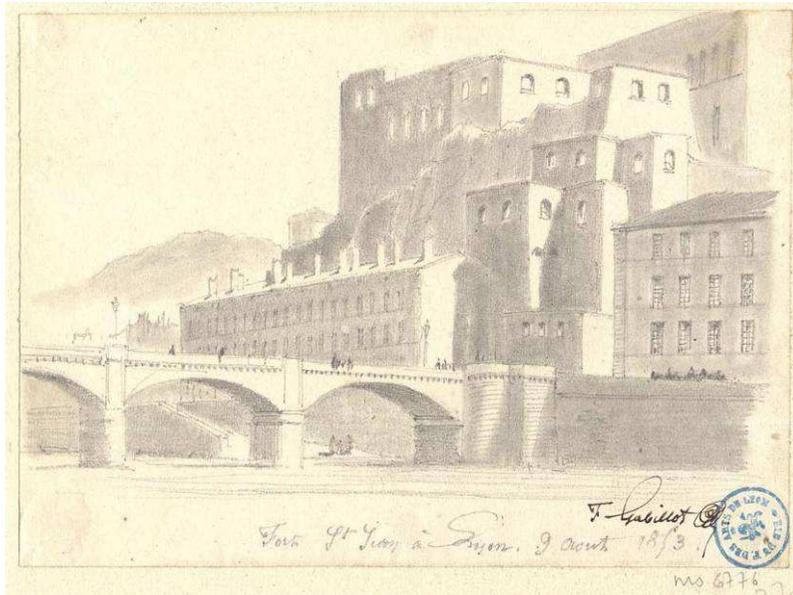
Lyon est donc en ce début de XVI^{ème} siècle une ville frontière, c'est à dire naturellement très exposée aux conflits armés. La politique des guerres d'Italie menée par les Rois de France conduit Louis XII à ordonner la construction de nouveaux remparts destinés à protéger efficacement la ville, et ce en haut de la montagne Saint-Sébastien, nom qui sera par la suite donné au mur. Nous sommes en 1512.

Le mur - massif, environ deux kilomètres de longueur, composé de huit bastions - sera érigé en une vingtaine d'années. A l'origine il n'est percé que de deux portes : la principale, la porte Saint-Sébastien, sépare la montée de la Grande-Côte du plateau. La seconde porte, piétonne, est située à l'extrémité de la montée Saint-Vincent. Ultérieurement sera percée à Saint-Clair une troisième porte, vers la fin du XVI^{ème} siècle. Le mur est achevé en 1536. En 1600, l'ensemble du mur compte neuf bastions, dont Saint-Jean, Saint-Sébastien, Saint-Laurent, Saint-Clair. En 1630 Charles d'Alincourt ordonne l'édification de six demi-lunes en avant du rempart, qu'on retrouve aujourd'hui de manière partielle dans le tracé des rues du plateau. Alincourt fait également construire une porte fortifiée au pied de Saint-Jean, porte qui prendra le nom de "voûte d'Alincourt".



Le duché de Savoie en 1430.

M. Hudry et al. , Découvrir l'histoire de Savoie, p. 142-143



Le Fort Saint Jean en aout 1853.
Collection Bibliothèque municipale de Lyon, Ms 6776



Lyon vers 1550. Fac similé, gravé vers 1874 par J. Séon et F. Dubouchet.
Carte n°1 : AML _1.S.0165-a, Plan scénographique, L yon, Archives Municipales.

Le déplacement des fortifications lyonnaises vers le nord conduit à l'agrandissement de la ville, les pentes en faisant désormais partie. Celles-ci ne sont alors que faiblement urbanisées, aux alentours directs de la Grande-Côte. Le reste est essentiellement constitué de vignes, de champs cultivés entourés de haies, appartenant pour l'essentiel au Couvent de la Déserte, installé sur les pentes en 1304, ou à de petits propriétaires privés.

La Grande-Côte au XVIème siècle.

Cet axe historique demeure jusqu'en 1750 le seul grand axe au départ de Lyon permettant de rejoindre les territoires situés au nord de la ville de Lyon, entre Rhône et Saône : Dombes, Bresse, Alsace, Genevois, France-Comté, terres d'Empire (les rives, encore fortement soumises aux crues, sont impraticables). La ville étant en pleine croissance économique au tournant du XVIème siècle et jusqu'aux guerres de religion, notamment grâce à son rôle toujours croissant de carrefour commercial entre l'Europe du Nord et la Méditerranée (Lyon est sur la route Italie du Nord-Bruges) les volumes transportés sont en augmentation, et une partie de ce trafic emprunte nécessairement la montée de la Grande-Côte. En 1500, on ne dénombre que quatre maisons, situées tout en bas de la rue. Puis les sœurs de la Déserte, ayant des difficultés financières, lotissent des terrains situés à l'Est de leur couvent, qui deviendront les maisons au sud-ouest de la Grande-Côte. Ce type d'opération sera répété plusieurs fois dans les années qui suivent.

L'urbanisation des Pentes, ayant débuté dès la fin du XVe siècle, est constituée avant tout de petits édifices abritant des commerces dédiés aux transporteurs transitant par la rue. Elle s'accroîtra toutefois fortement avec la construction du mur, celui-ci plaçant les pentes dans un secteur "sécurisé." En 1560, l'on dénombre déjà 114 maisons !

Cette urbanisation se concentre le long de l'axe principal. Mais on voit également apparaître des ramifications, réalisées par des propriétaires de vergers ou de vignes, car ceux-ci se mettent à lotir. Les tronçons les plus occidentaux de l'actuelle rue René-Leynaud apparaissent dans la première moitié du XVIème, même si leur urbanisation est plus lente et ponctuelle.

Le temps des "Maisons de Plaisance."

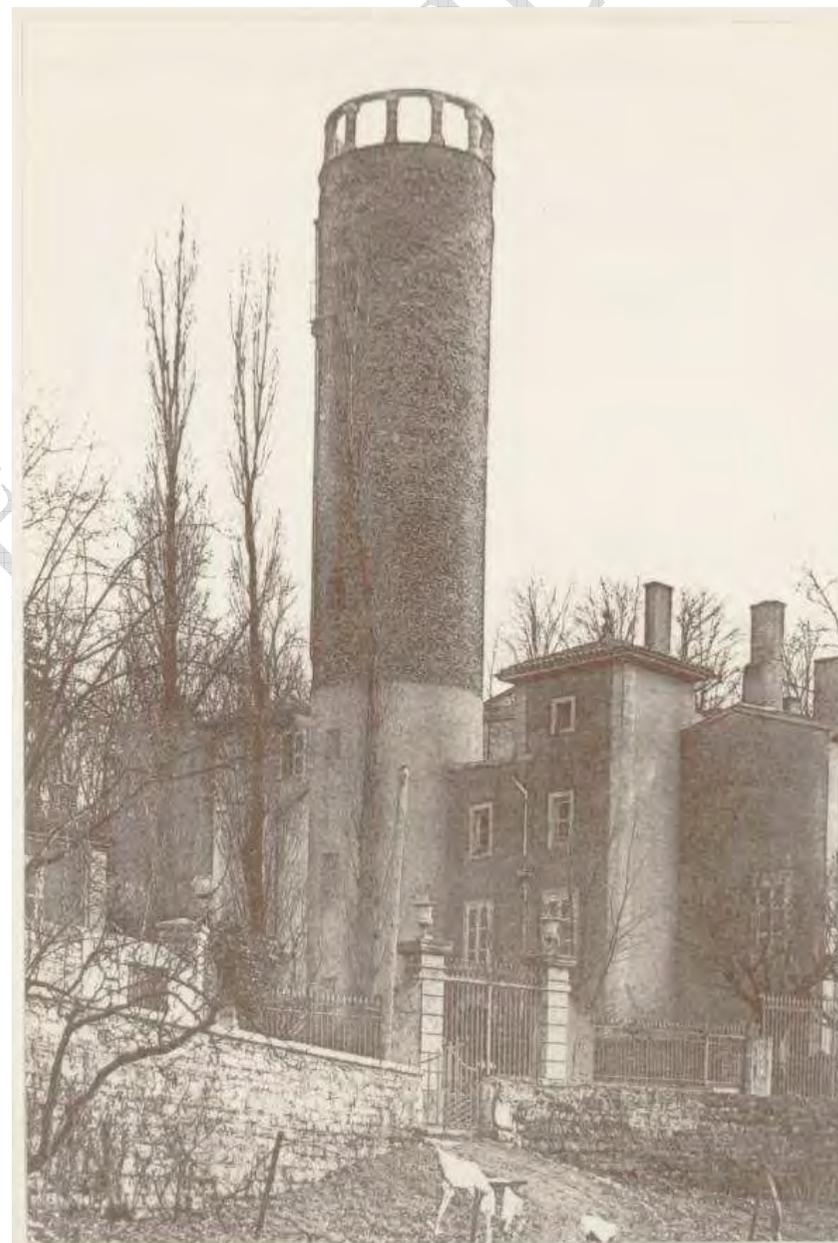
La plupart des marchands étrangers à Lyon édifient sur place un "pied-à-terre" leur permettant de se loger à peu de frais et grand confort. Toutefois, les plus riches d'entre eux bâtissent également une maison secondaire dite « de plaisance » : ce sont les premières « Maison des Champs ». Les pentes - ainsi que le Plateau - sont des emplacements idéaux : exposition sud, proximité de la

ville, environnement campagnard, air réputé plus sain. Ainsi, pendant la période située entre la construction du mur et les premières guerres de religion - qui feront fuir ces acteurs économiques - la colline se couvre de propriétés entourées de grands domaines, possédées par des étrangers, Italiens pour la plupart : Capponi, Nardy, Baglioni, Russio. Ainsi, l'Allemand Jean Cléberger - l'homme de la Roche - détient en 1544 "la Belle Allemande" ; un domaine de 13 hectares.

Les guerres de religion.

Lyon est très sévèrement touchée par les guerres de religion. Ces troubles entraînent un déclin durable de la ville, qui voit son rôle de place financière et commerçante s'amoinrir au profit d'autres villes comme Genève.

L'instabilité chronique de ces décennies particulières entraîne de grands travaux sur les fortifications lyonnaises, y compris sur le mur Saint-Sébastien. Les bastions Saint-Jean et Saint-Clair sont transformés. Mais surtout, est décidée en 1564, l'érection d'une forteresse intra-muros, à proximité du mur, construction nécessitant plusieurs démolitions. On sait très peu de choses sur cette forteresse. Il semblerait qu'elle se soit située à l'intérieur des remparts, délimitée à l'ouest par les rues de la Tourette ou Neyret, à l'est par les rues Mottet de Gerando ou Saint-Sébastien. Toutefois, cette citadelle n'aura qu'une existence tout à fait éphémère : dès 1585, sa démolition débute, les Lyonnais n'ayant jamais accepté l'édifice, symbole trop ostentatoire de la domination royale sur la cité.



*Domaine de la Belle Allemande, vers 1900, par Jules Sylvestre.
Bibliothèque municipale de Lyon / P0546 SA 6/26.*

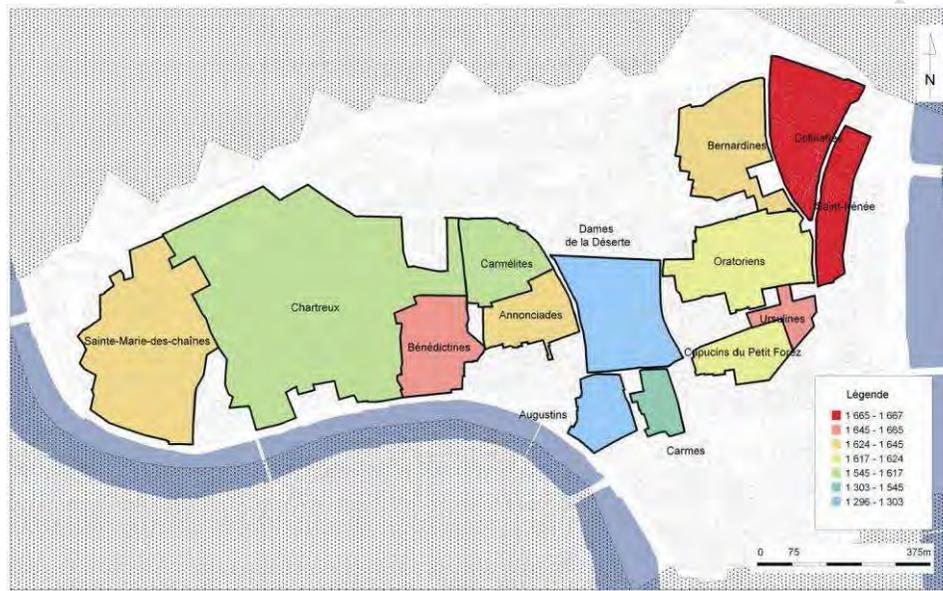
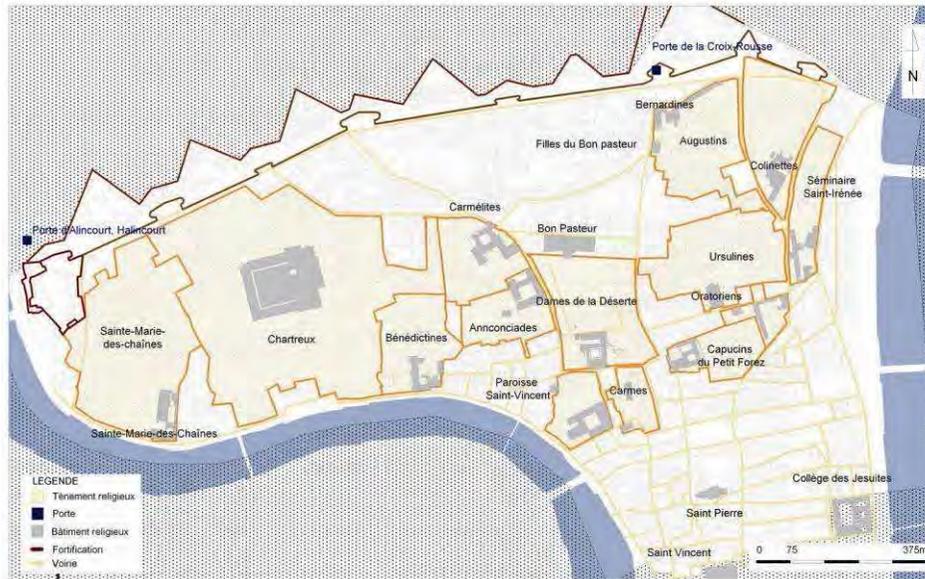
De la Contre-Réforme à la Révolution.

L'installation des clos religieux.

A l'issue des guerres de religion naît la Contre-Réforme, opération durant laquelle le clergé et le Roi entreprennent une reconquête catholique, de manière à lutter contre la montée du Protestantisme. La fondation de monastères à l'intérieur des villes est alors vivement encouragée, mais nécessitant de vastes terrains. A Lyon, alors densément peuplée, ceux-ci ne sont guère nombreux : ils se concentrent au sud de Bellecour, sur les flancs de la colline de Fourvière, et sur ceux de la colline de la Croix-Rousse.

Cette dernière présente un avantage certain sur la colline de Fourvière : la pente y est moins raide. Ce facteur topographique entraîne l'installation d'un grand nombre de communautés religieuses lyonnaises ; même si, dans certains cas, ce ne sont que des déplacements vers des terrains plus importants. Ces clos finiront à terme par couvrir plus de la moitié de la superficie des pentes, tout en restant concentrés en partie basse, les parties les plus hautes étant constituées de grandes propriétés privées (les "maisons de plaisance" évoquées précédemment).

Entre 1584 et 1700, dix couvents sont fondés: Chartreux, Annonciades, Carmélites, Capucins, Ursulines, Oratoriens, Bernardines, Colinettes, Bon Pasteur et le Séminaire de Saint-Irénée. Les premiers à s'établir sur les pentes sont les Chartreux, en 1584 - ils rachètent le domaine du marchand Russio, et ne feront construire de nouveaux bâtiments qu'au début du XVIIème siècle. A son apogée, à force de rachats de propriétés, le domaine fera 24 hectares ! D'autres congrégations rachèteront des maisons de plaisance déjà constituées, comme celles de Saint-Benoit et de Sainte-Marie-des-Chânes. D'autres, encore, profiteront de dons : Carmélites, Oratoriens, Capucins, Annonciades. Les autres, pour la plupart, se contentent d'acquérir des terrains cultivés, majoritaires à l'est des pentes. Ces couvents restent de taille somme toute modeste, à l'exception des Chartreux : entre 1,5 et 7 hectares de manière générale, et ces faibles superficies conduisent les différentes congrégations à ériger de manière générale leurs bâtiments au contact des voiries existantes. Ces bâtiments s'entourent de jardins, potagers, vergers, et pour les plus grands, de vignes et de cultures céréalières. Des allées sont tracées pour desservir l'ensemble, et persisteront souvent après la vente des clos. Ces ensembles sont fermés de murs, de manière à soustraire les religieux aux regards des passants et des bruits de la ville.





« **Vue de Lyon et de l'avenue de cette ville par le faubourg Saint-Clair** »,
Dessin de Pierre-Nicolas Wery (1770-1827)
Collection Bibliothèque municipale de Lyon, 6719.



« **Confluent du Rhône et de la Saône** »,
dessin de Louis-Julien Jacottet, vers 1800
Collection Bibliothèque municipale de Lyon, Coste 209.

Saint-Clair.

La construction du quartier Saint-Clair est le reflet de l'enrichissement progressif mais considérable de la grande bourgeoisie à cette époque. Celle-ci commande alors de nombreuses maisons ou hôtels particuliers, ainsi que des immeubles. Mais ces opérations nécessitent de la place, qui n'est guère disponible que sur les quais, alors en cours de réalisation côté Rhône, et ponctuellement terminés. La Maison Tolozan (en fait un hôtel particulier doté de bureaux et d'unités de production), au 19 de la place éponyme, datée de 1740, est un bon exemple de ce phénomène. La ville en quête de place s'offre alors à la spéculation immobilière, et, en 1745, différents architectes s'associent sous le commandement de Soufflot pour combler un petit bras du Rhône, rattachant l'île Saint-Clair à la Presque-île. Loties sur une vingtaine d'années, les différentes parcelles s'ornent d'immeubles formant côté quai un front spectaculaire et homogène, ceux-ci ayant été réalisés dans le but de marquer le paysage, et donc d'être vus depuis l'autre rive. Cette opération est un exemple emblématique d'une architecture cohérente magistrale destinée à la commande privée, formant un véritable tournant dans l'architecture traditionnelle, par leur modernité, leur homogénéité et l'importance de leurs volumes. Les immeubles réalisés serviront de prototype à l'habitat lyonnais du XIX^{ème} siècle.

Le quartier remporte un succès immédiat, et deviendra une destination très prisée des négociants et banquiers, profitant de la proximité des Terreaux. C'est - dit-on - cette population aisée qui, par ses repas d'affaires, contribuera au développement de la gastronomie lyonnaise. Par ailleurs, c'est rue Royale, au cœur de Saint-Clair, qu'est encore situé le restaurant de la Mère Brazier, fondé en 1921.

D'autres projets.

Saint-Clair, si elle est l'une des premières opérations de spéculation immobilière d'ampleur en France, est un peu le prototype de deux projets, nettement plus ambitieux, que sont Perrache et Brotteaux - Rive Gauche. Morand fait construire un pont en bois entre 1772 et 1775 sur le Rhône, puis incite l'Hôtel-Dieu, grand propriétaire foncier de la rive gauche, à tracer des rues puis à lotir les terrains desservis.

De manière presque simultanée, Perrache, dès 1766, envisage d'étendre la presque-île au sud en comblant d'anciens bras du Rhône en remblayant les marais attenants.

Peu de ces projets concernent effectivement les pentes de la Croix-Rousse. Tout au plus peut-on remarquer le projet de Morand qui se propose de prolonger la rue de la Vieille Monnaie (René Leynaud) depuis la place Dauphine du quartier Saint-Clair jusqu'au port de Neuville, en traversant le clos

HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE DE LA CONTRE-REFORME A LA REVOLUTION

des dames de la Déserte, ainsi que le projet d'extension de la rue Saint-Marcel (du Sergent Blandan) depuis le bourg Saint-Vincent jusqu'au couvent des Feuillants, en traversant le clos des Capucins et des Ursulines. Mais ces projets sont vite abandonnés.

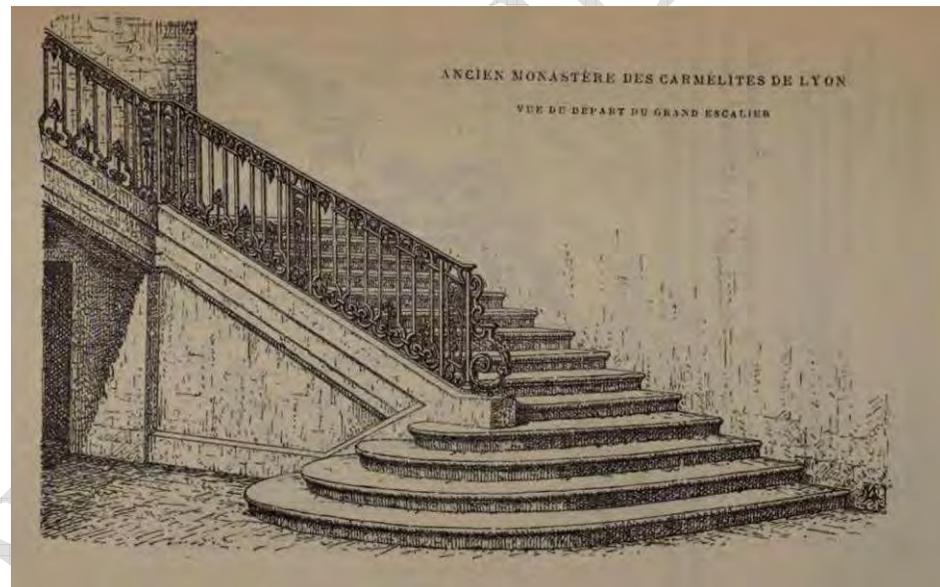
Ces éléments expliquent qu'à l'aube de la Révolution, le quartier est tout à fait figé. Rien ne semble annoncer les grands bouleversements qui vont s'opérer sur la colline, qui va complètement changer d'aspect en l'espace d'une quarantaine d'années.

Les conséquences de la Révolution : le démantèlement des Clos.

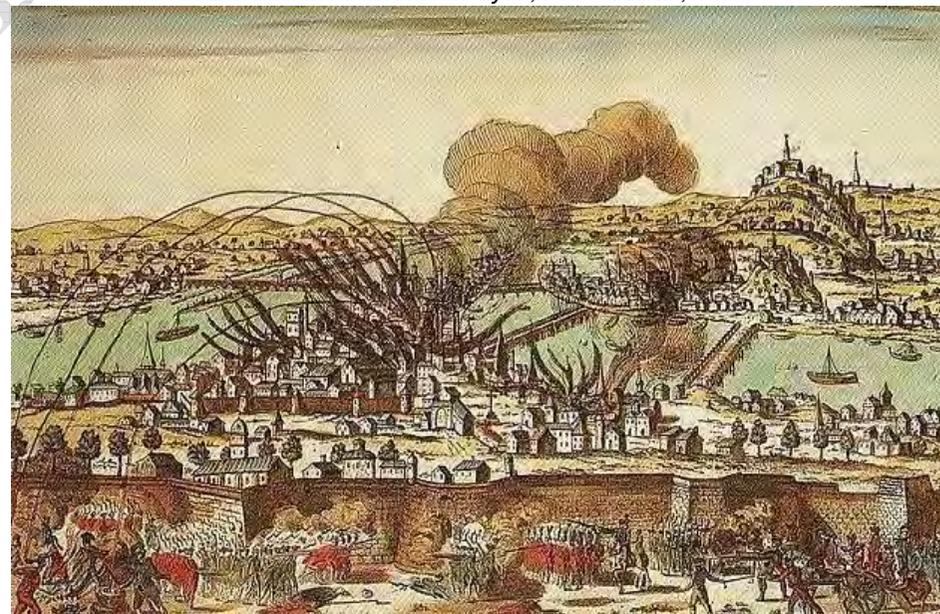
Une fois les troubles révolutionnaires passés, dont témoigne une estafilade sur la façade de Saint-Polycarpe, la ville de Lyon peut reprendre son développement. Toutefois, les difficultés rencontrées dans le quartier Perrache (envasement, persistance des marais, difficultés diverses) sont telles qu'il n'est pas pour le moment en état de recevoir un quelconque développement. De même, rive gauche, le quartier de Morand à très mauvaise image et est partiellement détruit, car il a été le théâtre des exactions de la Terreur, ainsi que celui du siège de 1793.

Nécessairement, le développement de la ville, loin de s'arrêter, se reportera sur d'autres quartiers, essentiellement du côté des pentes de la Croix-Rousse.

La Révolution entraîne l'expulsion des ordres religieux et la réquisition par la Nation de leurs biens. Leurs sorts sont très divers : certains clos sont morcelés et vendus à des spéculateurs privés, et ce rapidement puisque le clos des Chartreux l'est dès septembre 1791, le clos des Augustins en avril 1791, le couvent des Carmes en novembre 1791. Ils constituent la première vague de ventes. D'autres seront affectés à divers usages par la Nation, notamment utilisés par l'Armée, essentiellement comme casernement. Mais ces affectations déplaisent aux Lyonnais, qui protestent. Ces bâtiments, étant une charge non-négligeable pour la Nation, seront alors découpés en lots puis vendus à partir de 1796. Certains bâtiments seront rendus au culte - Saint-Polycarpe et Saint-Bruno, notamment - et enfin quelques uns confortés dans leur fonction de casernement, comme Sainte-Marie des Chaînes, les Colinettes et le Bon-Pasteur. Le couvent Sainte-Marie-des-Chaînes sera d'ailleurs en quasi totalité rasé en 1811 pour être remplacé par des bâtiments plus adaptés. La seconde vague de ventes aux enchères publiques a lieu en 1796. Sont essentiellement concernés les clos lotis dans le haut des pentes, momentanément transformés en casernes : Colinettes, Bernardines... les acheteurs sont peu nombreux, ce qui permet aux intéressés d'obtenir des terrains à moindre prix. Cela aura un impact non négligeable dans l'urbanisme



Escalier principal du Monastère des Carmélites, démoli en 1956.
Les anciens couvents de Lyon, Abbé Vachet, 1895



Lyon; le siège de 1793 par les armées de la Convention.

et le lotissement futur des différents quartiers, d'autant que ces lots sont vendus sans réelles contraintes urbaines.

En somme, la Révolution libère de vastes espaces à proximité immédiate du cœur du pouvoir municipal. Elle affecte aussi l'industrie de la soie, qui sera relancée par l'intervention récurrente des différents pouvoirs en place. Ces deux éléments donneront "naissance" au quartier des Pentes.

De manière générale, il est important de distinguer le lotissement de l'édification de l'immeuble, car ces deux opérations sont parfois très éloignées dans le temps. En effet, les différents terrains changent de main assez régulièrement. Cela caractérise une forme de spéculation immobilière et foncière. Dans un premier temps, les terrains non lotis sont revendus à plusieurs reprises, avant qu'un acquéreur ne prévoit un réseau viaire et lotisse le terrain. Les lots sont ensuite vendus. Les acheteurs sont en règle générale des entrepreneurs en bâtiment, ou bien des architectes. Ils édifient un immeuble, puis le revendent très rapidement. Entre la vente du clos religieux et l'édification du premier immeuble, il peut s'être écoulé jusqu'à quarante ans !

Les nouveaux quartiers : une conjonction de facteurs.

"Je n'ai jamais pu comprendre qu'à notre époque on se plût à couvrir de constructions une montagne dont les pentes sont tellement raides qu'une partie des rues qui y conduisent sont inaccessibles aux voitures. Malgré l'extrême simplicité, la pauvreté même des constructions qu'on y a faites, les frais considérables de transports de matériaux auraient dû empêcher le développement de ces quartiers, et cependant en moins de vingt-cinq ans une ville de plus de 20000 âmes s'est créée et cette ville continue d'augmenter" " Je ne puis, dis-je, trouver d'autres motifs à ce développement que la nécessité pour les ouvriers de soie qui habitent la Croix-Rousse de se trouver à proximité des maisons de fabrique placées dans le nord de la ville, à moins qu'on ne veuille voir dans cette condensation humaine, si je puis m'exprimer ainsi, un besoin de vivre et de communiquer ensemble, particulier à nos ouvriers en soie" Tony Desjardins (p.54, Lyon, Silhouette d'une ville recomposée.)

Le quartier des Pentes est en effet indissociable de l'histoire de la soierie lyonnaise. Son urbanisation est une conséquence directe de la relance de l'industrie de la soierie, autant que de l'échec des projets Morand et Perrache, ou de la Révolution. C'est pourtant sur ce territoire ingrat que va se développer l'une des plus belles synergies urbaines de la région lyonnaise.

Structure de l'industrie de la soie vers 1800.

La "Fabrique"

Avant la Révolution, l'industrie de la soierie lyonnaise, "la Fabrique", est organisée selon quatre groupes hiérarchiques principaux mais non déterministes : un marchand peut également être un producteur, par exemple.

Tout en bas de l'échelle, se trouvent les apprentis, aides, ouvriers, qui ne possèdent pas leur outil de production ; ce sont les plus nombreux.

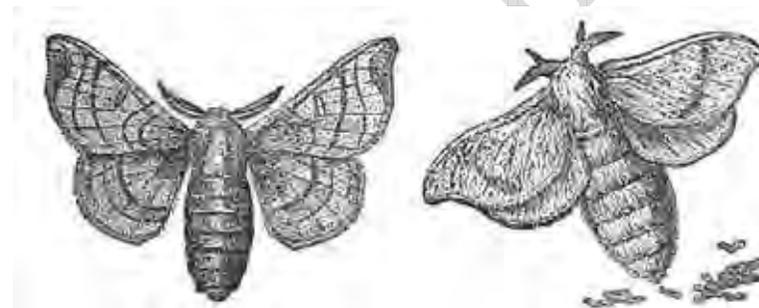
Juste au dessus viennent les "maitres-ouvriers" qui sont propriétaires d'un ou de plusieurs métiers - ils emploient donc une main d'œuvre nombreuse. Ce sont eux qui réceptionnent les fils et dessins de motifs des marchands-fabricants, et les exécutent ou les font exécuter. Ils sont également appelés "maitre-tisseur" ou "chef d'atelier." » Le "Cercle des Chef d'Atelier de la Fabrique d'Étoffes de la ville de Lyon «, institution ayant fêté ses 170 ans il y a peu, est une survivance de ce groupe.

Ce sont ces deux catégories que l'on appelle "Canuts." Ce sont des exécutants : la grande majorité répond en effet à des commandes passées par des marchands.

La troisième catégorie est constituée par les marchands-fabricants : les "soyeux." Ils emploient des dessinateurs, fournissent la soie aux "Canuts", revendent les tissus commandés. Ce groupe, assez faible numériquement, est assez disparate. Il y a notamment les "gros marchands" qui possèdent un véritable magasin, un atelier, et emploient un grand nombre d'ouvriers (qu'ils soient directement employés au sein de l'atelier, ou extérieurs) mais aussi les "petits" qui n'ont pas de magasin et disposent d'un atelier assez modeste, mais qui fabriquent et vendent librement pour leur propre compte. C'est cette liberté qui distingue réellement les "Petits" des "Canuts."

Puis, au sommet de l'échelle, le très petit nombre de grands négociants internationaux, qui maîtrisent à grande échelle les circuits de production et d'approvisionnement en soie, notamment grège. Ils cumulent également les fonctions de banquier et d'investisseur.

Vers 1730, l'on compte une dizaine de négociants, une centaine de grands marchands, environ sept cent petits, plus de huit mille maitre-tisseurs, et un nombre considérable, bien que difficile à déterminer, d'ouvriers. Cette structure hiérarchique est bien ordonnée, et la possibilité d'ascension sociale très réduite. Il faut, en effet, pour devenir marchand (indépendant) payer un droit d'accès jugé exorbitant. La capacité de pression des classes supérieures sur les classes inférieures est très importante.



Des Bombyx du Murier, papillons dont les chenilles produisent le fil de soie.
Futurasciences.com



Les cocons de la chrysalide, qui, dévidés, forment le fil de soie.
photographie Claude Chauvin.



La Condition des Soies, rue Saint-Polycarpe.

La "Fabrique" et la ville : géographie urbaine.

La "Fabrique" regroupe les industries liées à la production et au commerce de la Soie. Cette institution fonctionne sur le modèle dit "de la manufacture dispersée" ; et est basée sur une division du travail au sein de petits ateliers (répartis et dispersés dans toute la ville : Grande-Côte, Bourgneuf, Saint-Georges...)

En 1780, la Grande-Côte s'affirme comme l'un des centres importants de la production lyonnaise : plus d'un quart des métiers y sont situés. Ceci s'explique notamment par la grande vacance des locaux commerciaux sur la Côte, d'abord concurrencés par la Grande-Rue de Croix-Rousse, où les tarifs sont moins élevés, et surtout par les nouveaux quais, notamment depuis 1767 par celui dit "de la route de Bresse" (futur cours d'Herbouville.).

Ces parcelles de la Grande-Côte sont généralement perpendiculaires à l'axe principal, et d'une superficie réduite (entre 100 et 250 m² usuellement). Les maisons qui y sont édifiées sont peu pratiques et peu adaptées, car assez sombres, mais on s'en contente, faute de mieux.

Le secteur des Terreaux est déjà à cette époque un quartier de marchands, le prestige lié à la présence de l'hôtel de ville attirant des populations assez aisées.

Saint-Clair est dès l'origine un lieu très actif et réservé à une certaine élite "laborieuse" : négoce et banque essentiellement.

La relance de l'industrie de la soierie.

L'industrie de la soie décline pourtant progressivement dans les années qui précèdent la Révolution, la production s'orientant de moins en moins sur le très haut de gamme, jusqu'alors le plus lucratif. Ainsi, on produit de préférence des draps et des mousselines plutôt que des tapisseries d'ameublement, des velours ou des soieries. L'Italie - les cités du Nord, du moins - a très rapidement pris le relais, et est devenue une très sérieuse concurrente. La Révolution n'est pas non plus favorable à cette industrie ; puisque les représentants du peuple considèrent la soie comme un produit de luxe destiné à l'export, et certainement pas comme un produit de première nécessité.

Une fois le calme revenu, et les considérations révolutionnaires les plus extrémistes disparues, de timides encouragements destinés à la relance de la soie commencent à se manifester. Ainsi, le préfet Verninac encourage la culture des mûriers, l'éducation des vers à soie et la filature. Puis le Jardin des Plantes est créé, en 1796, afin que les dessinateurs de la Fabrique puissent y trouver toute l'inspiration dont ils ont besoin.

HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE

STRUCTURE DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE VERS 1800

Le Palais des Arts regroupe progressivement un nombre important d'institutions, très centralisées : ainsi, on y installe la Chambre de Commerce en 1802, puis la Bourse. Elles sont suivies par l'école de Dessin, en 1805, institution importante puisque d'elle dépend "le bon goût dans le choix des ornements et les mélanges des procédés, l'heureux accord des couleurs qui distinguent et font rechercher les étoffes de Lyon."¹ Enfin, s'installe en 1806 le Tribunal des Prud'hommes, qui garantit la propriété intellectuelle des dessins. C'est aussi à cette période qu'est constituée la "Condition des Soies", qui emménage dans le bâtiment construit pour elle, rue Saint-Polycarpe, en 1811.

On ne peut contester, dans l'énoncé de ces dates, le rôle important de Napoléon et de son oncle le Cardinal Fesch dans la relance de l'industrie lyonnaise. Les commandes reprennent en effet de manière très soutenue, car l'Empereur engage de "grands projets de magnificence." Le but de ces travaux n'est pas uniquement la relève de l'industrie de la soie, mais aussi l'affirmation de la supériorité - et suprématie - de l'empire français sur le reste de l'Europe.

De manière corollaire, on cherche à développer l'industrie de la chimie et de la teinturerie à Lyon, de manière à toujours pouvoir innover. Ces industries - la chimie, du moins - ont perduré jusqu'à nos jours. Les métiers à tisser sont également perfectionnés.

Ultérieurement, en 1832 est créée l'École de la Martinière, dédiée à l'étude théorique et pratique des arts mécaniques - c'est à dire, entre autres, aux métiers à tisser.

Ainsi, la Municipalité et l'État concentrent dans le quartier, dès les premières années du siècle, tous les éléments essentiels au développement de cette industrie. Les terrains libérés par les religieux sont dès lors disponibles pour répondre à la nouvelle demande, et propres à accueillir des immeubles sains et bien construits, puis plus tard des immeubles d'une toute nouvelle typologie, dont la conception répond strictement à leur fonction : la production de la soie.



Le lycée technique de la Martinière, dans les années 1910.
Bibliothèque municipale de Lyon / B01CP69000 000486

Le développement urbain : 1790-1840.

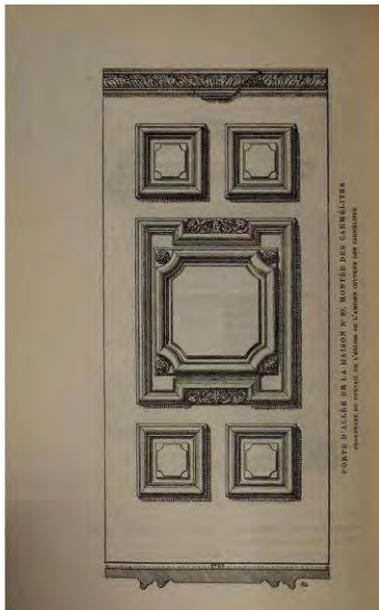
Les rues nouvelles et le lotissement des clos.

Les difficiles débuts d'une politique urbaine maîtrisée.

Très rapidement, la ville prend conscience que les clos ne doivent pas être lotis en suivant une seule logique de rentabilité privée : il est avant tout urgent d'aérer et d'assainir les zones déjà habitées au bas des pentes. Cependant, les outils sont absents ou défailants, et le fait que la promotion soit essentiellement privée ne simplifie pas les choses : la politique urbaine est, dans les premières décennies, très délicate à mener. Ainsi, dès 1796 l'administration arrête un plan précisant la distribution d'anciens clos religieux, parmi lesquels ceux des Capucins, Ursulines, Pénitents de Saint-Marcel, le tout inspiré du plan de Morand de 1764, évoqué plus haut. Il n'est toutefois pas précisé à qui revient la charge d'ouvrir les rues, la place, déblayer les bâtiments. Dans ces conditions, les différents partis s'en rejettent la responsabilité, si bien qu'en 1802, les travaux ne sont toujours pas commencés, alors que quelques immeubles respectant les plans d'alignement ont déjà été édifiés. La ville cède l'année suivante, et les rues sont pavées et assainies. La desserte prévue par la mairie est jugée insuffisante par rapport à la taille des îlots générés, ce qui conduira le juge Billion – un des promoteurs - à offrir des terrains à la ville pour qu'elle y trace une rue : ce sera la "rue Donnée" de 1803. Si la municipalité a assumé dans ce cas particulier la responsabilité de l'ouverture des voiries, elle s'en déchargera désormais sur les propriétaires privés.

A plus grande échelle, des opérations urbaines sont envisagées. Les plans de Louis Benoit Coillet (Adjudicataire du plan général de la ville de Lyon de 1808) proposent, sur les pentes, de relier la rue Neyret à la montée Saint-Sébastien, en prenant pour appui le mur de séparation des anciennes propriétés des Oratoriens et Bernardins. Quelques petites opérations sont également prévues du côté du clos de la Déserte, comme son raccord avec la rue René Leynaud. Ou encore une rue entre la rue Terraille et la rue Lorette. Plus à l'ouest, Coillet trace une rue qui deviendra ultérieurement un embryon de la rue de la Martinière. La plupart de ces procédures échoueront, fautes de moyens et d'outils efficaces : il n'existe pas encore de réel dispositif d'expropriation.

Toutefois, pour les clos jugés moins stratégiques car plus éloignés et moins centraux, le désintéressement de la ville est latent, et elle fera même preuve d'un certain laxisme. La Mairie ne souhaite pas en effet, entre autres raisons, décourager les investisseurs en leur imposant trop de contraintes, car Lyon subit en effet une forte concurrence exercée par la commune de la Croix-Rousse, qui est attractive en raison de la faible imposition qui y est pratiquée.



Porte du Portail de l'église du Couvent des Carmélites, réemployé après démolition montée des Carmélités, n°28..



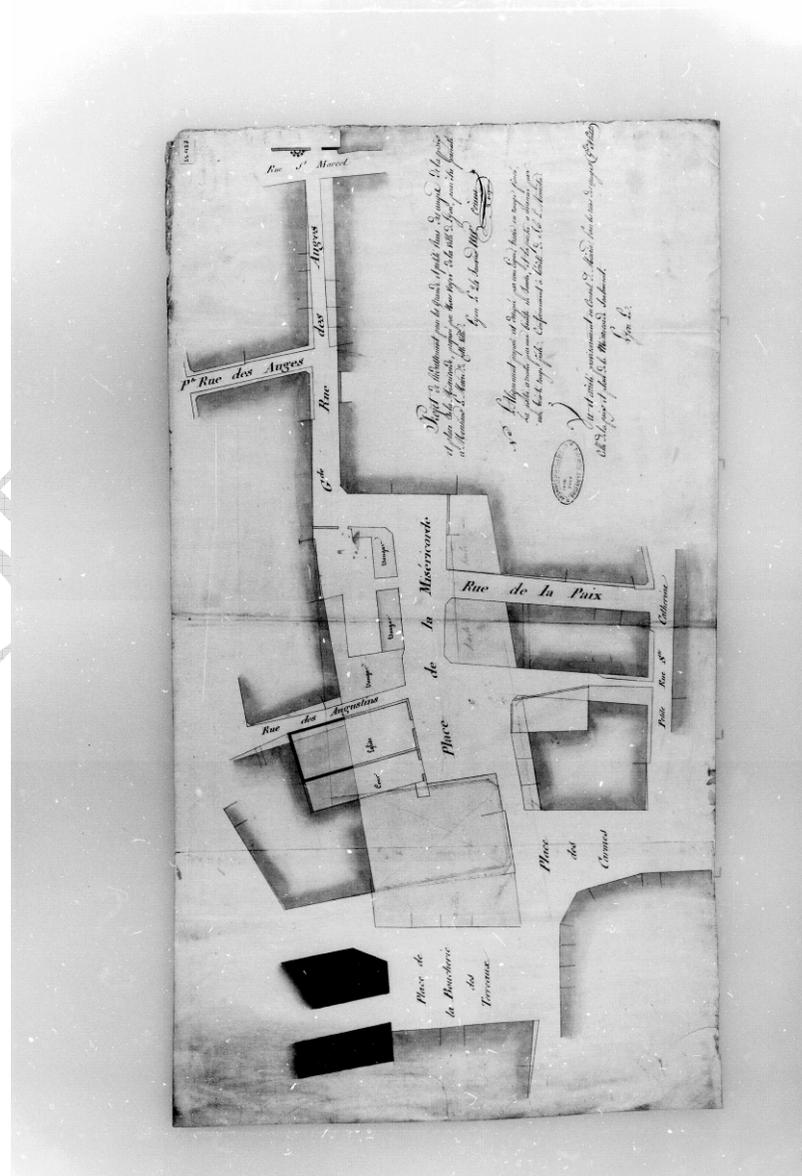
Dans ces conditions, les ouvertures de rues seront au mieux totalement anarchiques, au pire conflictuelles, et ce jusqu'en 1825.

Les ouvertures anarchiques.

Pour ouvrir une rue, le propriétaire a toute liberté, du moment que celle-ci ne débouche pas sur une voie publique. Dans le cas contraire, il doit obtenir une demande d'alignement (à l'existant) et suivre le nivellement indiqué par le voyer. Toutefois, tracé et largeur sont unilatéralement décidés par le propriétaire - peu enclin à perdre des terrains constructibles... une fois la voie percée et les déblais conduits à Perrache, le propriétaire offre de la céder gratuitement à la ville, qui prend en charge le pavage, l'éclairage et l'entretien de la rue. Cependant, la municipalité peut imposer la fermeture de la voie la nuit si elle la juge non conforme. Ce sera pendant quelques années l'un des seuls points de pression à sa disposition.

En 1818, le clos des Carmélites est démolí. Les entrepreneurs reprennent le tracé de l'allée principale du jardin des religieuses : ce sera la rue Pierre Blanc, d'une largeur de huit mètres. Les autorités réagissent tardivement, alors que la rue donne sur la montée des Carmélites, donc sur l'espace public : elle est en effet jugée trop peu large. Elle menace d'imposer aux lotisseurs de fermer la nouvelle voie, que ce soit par un portail, une barrière ou un mur. La Municipalité finit par accepter la nouvelle rue, en échange de la pleine autorité sur la dénomination de la voirie (normalement conférée au propriétaire) : ce sera la rue Tolozan, jusqu'en 1901. La rue restera étroite, du fait de son lotissement rapide ayant bloqué toute possibilité d'élargissement.

En 1821, les frères Donzel prennent l'initiative d'ouvrir plusieurs rues dans l'ancien clos des Oratoriens, de dix mètres de large, et ce sans consulter la municipalité. Deux rues est-ouest seront ouvertes, se raccordant à la montée Saint-Sebastien. Celle située plus au sud se raccordera via un escalier, le dénivelé étant trop important. La municipalité accepte, et, en échange de sa tolérance, choisit le nom des rues : Imbert-Colomès, et des Tables Claudiennes. Mais les propriétaires, invoquant le droit privé, refusent ; et la municipalité fait alors usage de son droit de fermeture des voies privées donnant sur la voie publique. Les propriétaires fonciers seront alors forcés de céder. Toutefois, la trop faible largeur des rues, déplorée par le voyer, est irréversible, car de nombreux immeubles sont déjà bâtis.



Les petits travaux des années 1820 : création de la place Tobie Robatel.

Archives Municipales de Lyon_3.S.0427 (2_0745)

En 1822, une partie du clos de la Tourette est la propriété de madame Riondel. Cet ancien clos n'est pas un clos religieux, mais une ancienne propriété nobiliaire. Mme Riondel souhaite lotir son bien, d'une surface considérable de 4,5 hectares ! Elle fait percer plusieurs rues délimitant des îlots carrés, deux rues est-ouest et quatre rues nord-sud. Mais au sud, un dénivelé de plus de trente mètres sépare la propriété et la rue du Bon-Pasteur, et rien n'a été prévu pour en assurer la desserte, celle-ci utilisant nécessairement un espace qu'on jugerait alors « perdu ». La municipalité refuse donc ces nouvelles rues, qui resteront anonymes et non pavées jusqu'en 1853, les propriétaires des parcelles étant souvent des ouvriers ayant peu de moyens, et ne pouvant donc prendre en charge les travaux.

Même si d'autres opérations sont menées de concert avec les propriétaires fonciers - Gonin, par exemple, propriétaire du couvent Saint-Benoit, cède gratuitement à la mairie les terrains qui deviendront la place Rouville, en échange du nivellement et de la construction des soutènements, en 1826 - les autorités lyonnaises s'inquiètent, et décident de réagir, même si dans de nombreux cas il est déjà trop tard. Elles chercheront alors à fixer des règles précises.

Les premières tentatives de réglementation.

Ouverture des voies

La loi de 1807 dispose que les alignements des rues et places qui ne font pas partie d'une route départementale sont fixés par la mairie (petite voirie) les autres étant fixées par le préfet (grande voirie.) Ces alignements sont la seule contrainte fixée aux propriétaires, qui restent libres d'aménager librement leurs propriétés (en dehors de règlements anciens acceptés, interdisant le pisé, notamment.)

En 1825 est décrété que tout projet d'ouverture de voirie à Lyon, privé ou public, devra être soumis au voyer, au conseil municipal, au préfet et au ministère de l'intérieur (!) pour obtenir leur autorisation. Le lotisseur devra remettre la rue déblayée et nivelée, la ville se proposant de paver, d'entretenir et d'éclairer la voirie, et si besoin de réaliser des escaliers, murs de soutènement, etc. Enfin, seul le conseil municipal est habilité à nommer les voies.

La réglementation des hauteurs.

Il est intéressant de constater que dans une ville considérée unanimement comme très haute, la ville en hauteur n'est que rarement évoquée, si ce n'est par le biais des autorisations à construire. Mais si la hauteur des bâtiments préoccupe cependant les autorités depuis la fin du XVIIIème siècle, il faut

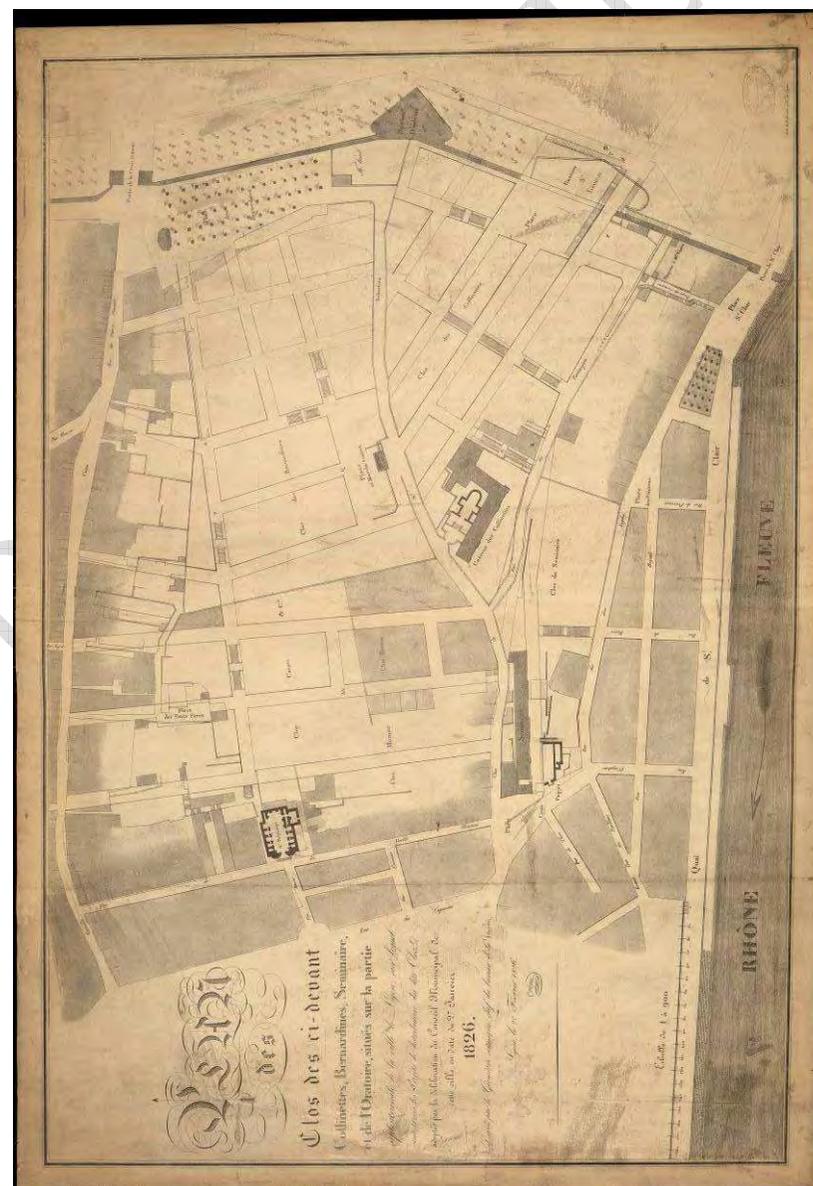
attendre 1826 pour que des normes chiffrées matérialisent de manière claire le rapport entre hauteur des immeubles et largeur des voies.

Le 2 juin 1825 est promulgué un nouveau règlement, après que le maire de Lyon ait demandé une ordonnance royale pour fixer, dans sa ville, la hauteur des maisons et d'autres dispositions constitutives au règlement général de voirie. Au nombre des dispositions nouvelles "il en est deux dont l'expérience démontre de jour en jour la nécessité : la fixation de la hauteur des maisons et l'obligation aux constructeurs de faire appel à un architecte. La hauteur démesurée que l'on donne depuis quelques temps à certaines maisons de la ville est de nature à compromettre la sûreté, la salubrité et la commodité publiques. D'autre part, il a été constaté que les travaux des constructions neuves qui ont éprouvé des écroulements n'étaient dirigés par aucun homme de l'art". L'Administration ne peut surveiller elle-même, ou par l'intermédiaire de ses agents, tous les détails intérieurs des nombreuses constructions qui s'élèvent de toutes parts dans la ville.

Le plan Coillet, à l'Est de la Grande-Côte

Louis-Benoît Coillet trace dès 1825 un plan d'ouverture des voies pour les clos des Oratoriens, Bernardines, Colinettes, et le séminaire Saint-Irénée, soit environ douze hectares qui ne sont pas encore lotis. Le tracé général est géométrique, avec des rues se coupant à angle droit et de bonne largeur : plus de dix mètres. Les montées anciennes étant devenues très dangereuses en raison de l'important trafic, Coillet envisage d'améliorer les dessertes du plateau vers la presqu'île par le biais de nouvelles rues, en lacets, d'une pente régulière et moyenne, avec de bons dégagements pour faciliter les manœuvres, et des places pour permettre le repos des chevaux : place Colbert, place Bellevue. Ces lacets seront doublés d'un réseau d'escaliers, plus directs, dans les portions les plus raides.

Le plan Coillet s'inscrit dans un contexte de forte rivalité entre Lyon et la commune de Croix-Rousse. Celle-ci, pratiquant un véritable dumping social, attire de nombreux tisseurs sur le plateau, qui bénéficient des infrastructures de la ville de Lyon sans pour autant les financer. Lyon réagit donc en cherchant à établir des quartiers lotis d'immeubles de qualité destinés aux tisseurs, aux rues pavées et propres, aux escaliers nombreux et solides, etc. A ce titre, le plan Coillet se révèle une véritable opération de communication et de séduction, destiné aux tisseurs localisés sur le Plateau.



Une version du projet de LB Coillet, vers 1825.
Archives Municipales de Lyon, 2S 0020.

Le projet se concrétise très rapidement et dès 1830 celui-ci est quasiment achevé. Les rues Diderot, Lemot, Desserve, ainsi que l'escalier raccordant cette dernière à la place Colbert, sont facilement tracées. De la même manière, les rues Audran, Magneval, Mottet de Gerando, Bodin, les montées Adamoli et Grognard, sont tracées dans le clos des Bernardines.

Le cas du clos des Oratoriens est plus compliqué, car Coillet doit composer avec les rues précédemment entamées, ou créées sans concertation avec les autorités. Ainsi, la rue Burdeau a déjà été partiellement constituée, de même que la rue des Tables Claudiennes, qui a été prolongée. La ville se montre toutefois conciliante avec les propriétaires et accepte à titre de dédommagement un terrain qui deviendra, en 1838, la place Chardonnet. La rue Pouteau, également entamée par des propriétaires privés, est prolongée dans le clos des Bernardines par la ville, mais la partie la plus au nord, c'est à dire le raccord avec le mur Saint-Sébastien, ne sera pas réalisée, car elle est jugée trop coûteuse.

Cependant si en 1830 la plupart des rues actuelles existent, peu d'entre-elles sont réellement abouties. Ainsi, aucune des rues est-ouest, ouvertes à partir de la montée Saint-Sébastien, ne se raccorde à la montée de la Grande-Côte car la ville ne veut pas engager d'expropriations, et laisse donc les propriétaires fonciers gérer ces cas particuliers. Il faudra attendre 1844-1845 pour voir les rues Burdeau, Imbert-Colomes, et des Tables Claudiennes connectées à la montée de la Grande-Côte.

Le plan Coillet, à l'Ouest de la Grande-Côte

Coillet conçoit également des plans pour les clos situés au centre des pentes : Annonciades, Saint-Benoit, Carmélites. Mais contrairement aux premiers évoqués plus hauts, ici, les propriétaires ont déjà tracé des rues et loti les parcelles : la planification urbaine de ce secteur des pentes ne sera donc que peu suivie d'effets. Ainsi, plusieurs rues nord-sud sont envisagées pour relier les différents clos, mais aucune ne sera effectivement percée. Le "Passage Gonin" témoigne de ces échecs : la rue était initialement prévue comme étant une montée large et sinueuse, conduisant place Rouville, mais le projet échoue face au refus obstiné d'un propriétaire de vendre son terrain.

Coillet arrive toutefois à faire ouvrir avec l'accord de Gonin, propriétaire du clos Saint-Benoit, la montée de l'Annonciade. La rue de Flesselles est également prolongée jusqu'au cours des Chartreux, au nord.

Synthèse : l'urbanisation des clos.

L'histoire de l'urbanisation des pentes de la Croix-Rousse au XIX^{ème} siècle, intense surtout dans la première moitié du siècle, est à la fois originale et révélatrice de mécanismes courants. La persistance des tracés et des limites anciennes dans des lotissements nouveaux est un phénomène répandu dans l'évolution des villes. Il est particulièrement bien illustré ici avec la transformation de nombreuses allées d'anciens jardins en rues, mais aussi avec le système des lotissements autonomes dont la forme est issue de celle des clos. De même, le rôle des propriétaires est souvent essentiel dans l'urbanisation des zones à lotir à cette période, car les municipalités n'ont encore ni les moyens financiers, ni les moyens juridiques d'intervenir. La cohérence des morceaux de ville ainsi créés dépend alors de la qualité des accords passés entre les propriétaires et les municipalités, ces dernières ayant le rôle primordial d'incitateur et d'arbitre. Plus le nombre des propriétaires concernés est élevé et la parcellisation des propriétés foncières importante, plus les accords sont difficiles à mettre en œuvre. C'est le cas sur les pentes de la Croix Rousse, dans la partie sud, et cela explique en partie le peu de cohérence du dessin actuel des voies. A Lyon, l'exemple opposé est celui de la Guillotière où l'existence d'un seul propriétaire, les Hospices Civils, simplifie les transactions et permet l'instauration d'un plan en damier rigoureux.

Les opérations de la municipalité sont donc un franc succès, même si celle-ci s'est vue régulièrement dépassée. Entre 1815 et 1850, la majorité des rues sont tracées et les immeubles édifiés. Par la suite, les projets sur les Pentes seront très ponctuels.

Les opérations ponctuelles "de prestige"

Comme évoqué plus haut, la ville procède usuellement de deux manières pour encadrer son évolution urbaine : soit l'extension des limites de la ville, par création de nouveaux quartiers, soit par rénovation progressive des tissus existants. Dans le cas des opérations de régénération, les clos ont encore une fois toute leur importance, puisque ceux situés en bas de pentes composent la trame et la rigidifient. Les Pentes, et surtout les quartiers situés à leur amorce (Terreaux, Saint-Vincent, Martinière) sont intéressants car de bons témoins de l'évolution rapide de la législation urbaine permettant l'ouverture de nouvelles rues, notamment par les dispositifs d'expropriation couplés aux notions d'intérêt public ou d'intérêt général.



Bâtiments du Couvent des Capucins. Ceux ci ont été surelevés de trois étages.

Ces opérations ont des buts variés : assainir et desservir la ville, mais aussi dynamiser les quartiers par des opérations immobilières prestigieuses. Ponctuellement, on cherche à libérer un emplacement pour qu'il puisse accueillir de nouveaux équipements modernes et d'une capacité suffisante. Beaucoup d'efforts sont concentrés sur le quartier des Terreaux, car celui-ci s'est progressivement affirmé comme l'un des centres économiques de la ville et comme le siège du pouvoir municipal et culturel. Le quartier se doit donc d'être "exemplaire" et apte à séduire les investisseurs étrangers.

Le clos des Capucins.

Le clos des Capucins a déjà été plusieurs fois évoqué. C'est une opération dans laquelle la ville démontre toute son impuissance et son inexpérience. Si elle fait déjà preuve de volonté, il est évident, à travers cet exemple, qu'elle est encore juridiquement démunie. Dès lors, elle fera le maximum pour se doter des outils qui lui permettront d'agir efficacement.

Il convient toutefois de préciser que les immeubles qui s'y sont construits sont destinés pour la plupart aux "Soyeux" ; classe essentiellement marchande, et qu'ils sont en partie responsables de l'attractivité économique toujours croissante du quartier des Terreaux, justifiant les opérations de prestige détaillées ici. On y pratique donc essentiellement la vente des étoffes précieuses, activité renforcée par l'implantation rue Saint-Polycarpe de la Condition des Soies. Les immeubles édifiés par et pour des marchands de soies ne sont donc pas des immeubles "canuts". En 1830 seuls 11 métiers sont dénombrés, ce qui montre que le quartier n'a pas pour vocation la production de soieries. Les étages supérieurs ne sont pas occupés par des marchands-fabricants, mais par des catégories plus modestes : garçons de courses, ouvriers, dévideuses.

Le Clos des Capucins est un témoin du succès de la politique de relance de l'industrie de la soierie menée par les régimes successifs après 1793.

La place Sathonay.

Le cas de la place Sathonay est assez révélateur. La Municipalité, afin d'aérer le quartier et de d'en améliorer la desserte, souhaite une grande place publique (50x80) dans le secteur de l'ancien clos des Dames de la Déserte, dont le jardin a été transformé en Jardin des Plantes en 1802. En 1807, les bâtiments du couvent sont vendus à la ville, qui, après avoir rejeté divers projets, finit par ordonner leur démolition en 1813, à l'exception de ce qui deviendra plus tard la mairie du 1er arrondissement. L'opération urbaine est donc décidée en lieu et place des anciens bâtiments du couvent, pavée de pierres plates et de cailloux.

HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE

LE DEVELOPPEMENT URBAIN : 1790-1840

Ce sera toutefois Louis Flacheron qui lui donnera son visage actuel, en proposant, dès 1817, de l'agrandir, de l'embellir et de profiter de la proximité du Jardin des Plantes pour aménager ce qui deviendra son entrée principale.

Un projet de sept rues desservant la place, est arrêté, ainsi qu'un principe de composition : les bâtiments se faisant face doivent être identiques, symétriques, sobres mais élégants. La ville vend les terrains disponibles en 1820-1822, et les trois bâtiments les plus au nord s'élèvent dans la foulée (1822-1825.) Le perron du Jardin et son escalier sont édifiés en 1821.

Les façades de la place Sathonay sont plus travaillées et plus cossues que celles du clos des Capucins : balustrades en fer forgé, pilastres, grandes portes cochères. Les fenêtres hautes sont régulières jusqu'au troisième étage, et diminuent au-delà : la clientèle visée est bien d'une catégorie supérieure à celle qui habitent les Capucins, des représentants de commerce de grandes maisons étrangères ou françaises (Paris, Bordeaux.) ; "Grands Marchands" également, etc. De plus, c'est le logement qui est ici favorisé, et il n'y a aucun tisseur. On trouve aux étages intermédiaires des rentiers ou de petits marchands enrichis, et aux étages supérieurs les mêmes "hommes de peine" qu'aux Capucins.

Le jardin des Plantes.

Le Jardin des Plantes fait partie du dispositif destiné à la relance de l'industrie de la soierie, et contribue en même temps à la redéfinition du paysage du quartier dans lequel il s'implante, car c'est avant tout un espace de promenade à la mode.

L'histoire du jardin commence en 1796 : Poullain-Grandprey décide de la création du Jardin en lieu et place du jardin du couvent de la Déserte (des Clarisses à l'origine, puis des Bénédictines). C'est dès l'origine un jardin botanique, qui gagne rapidement en importance sous l'action de son premier directeur, Jean-Emmanuel Gilibert (présent sur la "Fresque des Lyonnais.")

Le Jardin devient municipal en 1803, et en 1805 4000 plantes y sont cultivées, indigènes ou exotiques. C'est à cette époque qu'il prend d'ailleurs le nom de Jardin de l'Impératrice, cette dernière offrant quelques plantes exotiques qu'elle acclimata auparavant dans son jardin de la Malmaison.

En 1819, le Jardin est complété par une Orangerie (depuis transférée au Parc de la Tête d'Or) et agrémenté de Terrasses construites en 1831 par des « soyeux » au chômage.



Un immeuble de la place Sathonay, LC Flacheron, vers 1820.

Charles Nicolas Seringe « démocratise » l'intérêt culturel du jardin en systématisant l'étiquetage des végétaux, mais aussi en plantant des céréales utiles aux agriculteurs, aménageant un herbier de plus de 17.000 herbes, ainsi qu'une collection de bois destinés à l'ébénisterie.

Le Jardin sera sacrifié dans les années 1850 au profit du parc de la Tête d'Or.

Les opérations de la rue d'Algérie.

Avant 1840, le centre, et surtout la Presque-Île, présentent déjà d'indéniables signes de saturation et d'asphyxie des populations. En effet, les très timides améliorations effectuées dans la première moitié du XIXème siècle - Jardin des Plantes, quelques quais (d'Orléans, 1826), quelques opérations ponctuelles, comme la démolition du marché aux Poissons quai de la Pêcherie en 1839 - ne suffisent pas à compenser la toujours plus importante promiscuité et la difficulté toujours croissante de déplacement dans ces rues médiévales. Lyon s'affirme en effet comme un des centres émergents du roulage européen, et son économie se développe fortement, entraînant l'accroissement du nombre de bourgeois. Mais ces derniers se tournent de plus en plus vers des quartiers plus aérés, tels Perrache ou la Guillotière, et les risques de ghettoïsation de la Presque-Île - par fuite des individus les plus prospères - sont importants. Au delà même du problème de lumière, d'air, d'odeurs nauséabondes, inhérentes à ces ruelles étroites, ce sont les logements de qualité aptes à retenir une clientèle fortunée qui font défaut. Or l'espace libre est rare et largement insuffisant. Ériger de nouveaux logements nécessitera donc de nombreuses destructions, et la disparition d'équipements devenus obsolètes.

L'opération de la rue d'Algérie est un bon exemple de ce phénomène. Il ne s'agit guère d'améliorer les circulations ou l'état sanitaire du quartier, mais bel et bien d'augmenter le prestige d'un secteur par sa reconstruction partielle : celui des Terreaux, centre du pouvoir administratif, cœur de la cité. Or la municipalité fait construire à Perrache (1836) de nouveaux abattoirs, de grande capacité, destinés à remplacer les établissements dispersés en centre urbain. L'un d'entre eux - la Boucherie des Terreaux - est situé entre le pont de la Feuillée et l'actuel immeuble dit "Massif des Terreaux" - et entre les actuelles rue d'Algérie (alors rue de la Boucherie) et de Constantine, qui n'existe pas encore.

Ce complexe de quarante "tueries" (les réduits où sont abattus les animaux puis découpés) semble alors en totale inadéquation avec l'image désirée du quartier : on imagine facilement l'odeur pestilentielle des animaux découpés et vendus sur place, le sang qui ruisselle entre les pavés, attirant de nombreux rats, de même que les bouchers eux-mêmes, qui ont la réputation d'être

La Rue d'Algérie aujourd'hui.

HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE

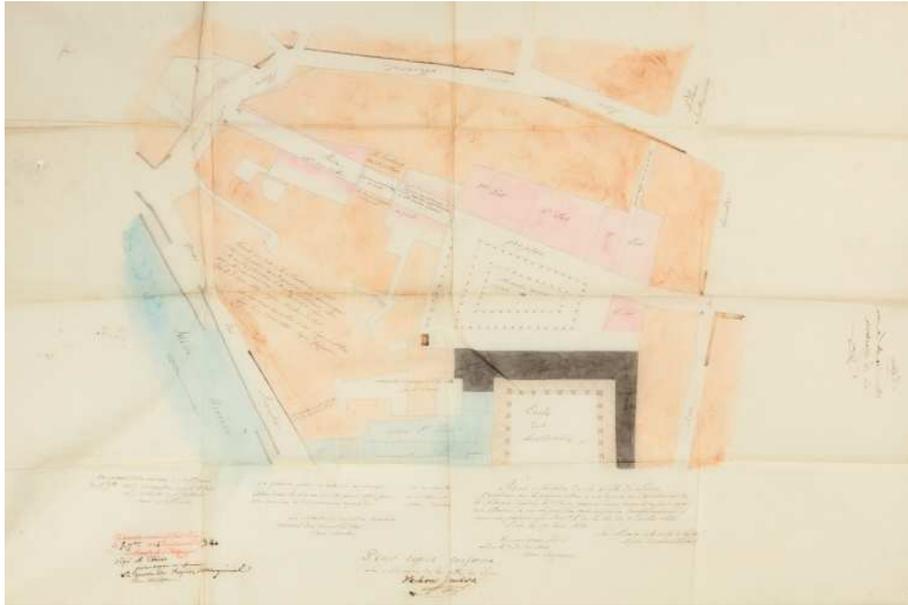
LE DEVELOPPEMENT URBAIN : 1790-1840

« grossiers et désagréables » ! Le complexe est donc démoli en 1840, ainsi qu'une vingtaine d'immeubles. Qu'édifier, alors ? On pense à un théâtre, à un Palais des Arts et du Commerce, à un Palais de la Bourse, et à d'autres équipements de prestige, mais ce seront toutefois de beaux ensembles bourgeois encadrant des rues larges et à peu près rectilignes qui finiront par s'y édifier. Ces immeubles ont globalement traversé le temps jusqu'à nos jours, dont le très bel immeuble éclectique "Fleury Richard" rue d'Algérie, édifié en 1845.

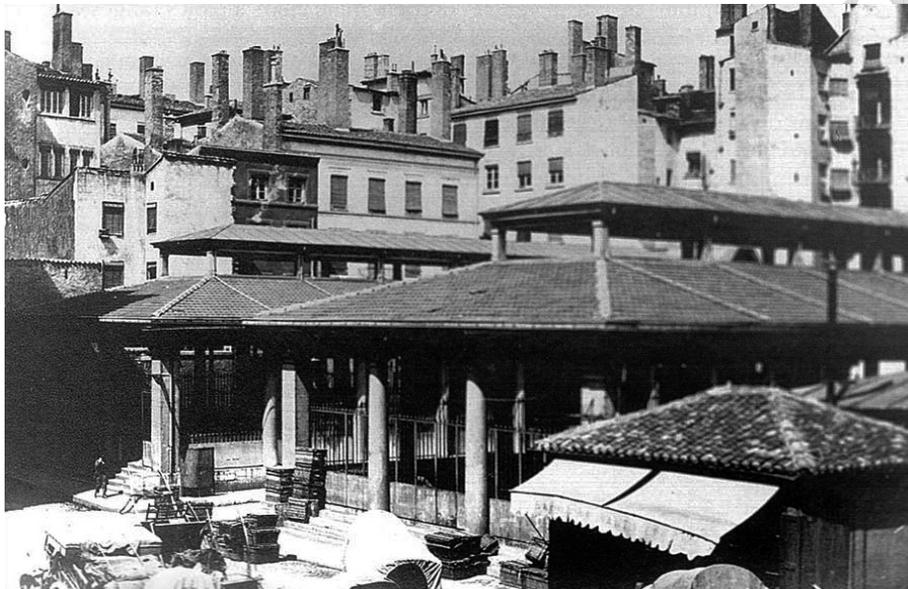
C'est à l'occasion de ces travaux que disparaît la "Place de la Boucherie", ainsi que la rue Casse-Froide (en 1846) alignée sur l'actuelle rue Hippolyte Flandrin. L'opération de la rue d'Algérie, bien que dénuée d'un réel intérêt urbain, constitue l'un des prototypes des grandes percées et recompositions urbaines de la première moitié du XIX^{ème} siècle. Il s'agit d'essayer les nouvelles lois favorisant l'expropriation pour cause d'utilité publique. Cette opération sera suivie de très près par le percement de la rue Centrale, puis par celle de la rue Impériale et de l'Impératrice.

Il ne faut pas non plus perdre de vue le fait que ces opérations traduisent la naissance de la ségrégation urbaine à grande échelle. "Les améliorations apportées n'ont en fait que permis d'élever de vastes habitations que le haut prix du loyer interdit à l'ouvrier, obligé d'aller de nouveau se resserrer dans des quartiers semblables à ceux dont on le chassait. Ces transformations ne permettent pas d'améliorer le sort des classes laborieuses, et les nouvelles constructions, en surnombre par rapport aux classes auxquelles elles sont destinées, restent souvent dépeuplées." ² (à propos toutefois ici de la Rue Centrale.) Ces opérations visant à attirer les plus fortunés auront tendance, de manière corollaire, à exclure les plus humbles.





Un des projets de percement de la rue de la Martinière. patrimoinerhônealpes.fr



Les deux halles avant l'élargissement de 1904.

Les débuts de la rue de la Martinière et les nouvelles Halles.

Le clos des Augustins occupe sur un secteur stratégique de la ville une vaste emprise qu'il convient de percer de manière à fluidifier les circulations est-ouest du secteur. Surtout, il convient d'aménager un accès facile à la vaste réserve foncière constituée par le jardin du Clos. On décide alors du percement de la « première » rue de la Martinière. Celle-ci débute à l'ouest place Saint-Vincent, prenant naissance au pied d'un vaste îlot dont l'unique survivant n'est autre que l'immeuble servant de support à la Fresque des Lyonnais. La rue traverse quelques immeubles jusqu'à déboucher sur le jardin du clos, le traverse, et vient enfin s'achever à l'est sur l'actuelle rue Hippolyte Flandrin. Elle sera toutefois prolongée « virtuellement » par l'élargissement de la petite Rue des Auges, débouchant alors sur la rue des Auges, disparue aujourd'hui, remplacée par la rue Vitet qui modifie son orientation. (Les deux immeubles au nord-est de cette rue sont d'anciens témoins de l'orientation première de la voirie.)

Que faire de l'espace du jardin, une fois desservi ? Si la ville pense dans un premier temps à le faire lotir, avec sans doute une recherche d'immeubles plutôt bourgeois similaires à ceux de la place des Capucins, elle réalise rapidement qu'un programme public serait plus adapté, et décide de l'édification de deux halles de marché, similaires, et destinées aux habitants du quartier. Elles deviendront les « Halles de la Martinière » dont il nous reste un exemplaire aujourd'hui.

L'émergence d'une typologie : l'immeuble "Canut"

L'urbanisation des premières décennies profite essentiellement aux classes les plus aisées, du fait d'un déficit important de logement pour les classes laborieuses aisées - et aussi parce que justement ce sont les plus à même de faire bâtir, puisqu'elles possèdent les capitaux nécessaires. A l'époque, en règle générale, le propriétaire d'un immeuble y réside également, au premier de préférence. Il a donc tout intérêt à soigner l'immeuble (modénature, qualité de l'édifice) de manière à ce qu'il attire des occupants correspondant à son statut social, garantissant le versement régulier des sommes dues, ainsi qu'un certain prestige social.

De fait, pour la tranquillité générale, les activités bruyantes ne sont guère tolérées, ce qui exclut les ouvriers et leurs métiers à tisser. Ces derniers ne profitent que tardivement, essentiellement à partir de 1825, des effets de la spéculation foncière qui fait alors rage dans le quartier. Et ils n'auront alors pour seule possibilité que de se regrouper dans des immeubles spécifiques, destinés aux classes populaires, inventant une nouvelle typologie.

Le métier Jacquard

De même que les technologies peuvent radicalement transformer les villes en un laps de temps court, de nouvelles typologies d'immeubles peuvent émerger pour répondre à un besoin ou un nouveau mode d'habiter. L'immeuble Canut répond ainsi à la contrainte générée par l'installation de nombreux métiers à tisser de haute taille dans les logements.

Les métiers à tisser de l'époque moderne sont considérés au début du XIX^{ème} siècle comme obsolètes ; et la pénurie de main d'œuvre ne facilite pas l'usage des métiers traditionnels "à la tire" ou "à la grande tire" ; qui nécessitent au moins deux personnes : un tisseur pour la "structure de base" et un "tireur" pour l'élaboration du décor. Si le grand "rénovateur" des métiers est incontestablement Joseph-Marie Jacquard, celui-ci a toutefois largement puisé dans les innovations techniques survenues tout au long du XVIII^{ème} siècle. Ainsi, en 1725 Bouchon réalise un papier percé de trous, "lu" par un système d'aiguilles (des crochets en fer), destiné à la réalisation automatique d'un motif. Falcon en 1738 remplace le papier par des cartons enlacés séparés, ce qui rend le système plus solide et fiable ; mais un second ouvrier est toujours nécessaire pour faire fonctionner l'ensemble. En 1744, Vaucanson perfectionne le système, créant un cylindre percé qui supporte les cartons et tourne sans



. Le 33 rue Burdeau : Un des archétypes Canuts



Des métiers Jacquard en état de fonctionnement. Source : association Soierie Vivante.

nécessiter l'aide d'un manutentionnaire ; le métier est donc automatique. Mais la complexité des motifs est limitée par la surface réduite des cylindres.

Jacquard reprend l'ensemble de ces innovations (aiguilles, carton, cylindre) pour les associer "dans un tout homogène." Le cylindre Vaucanson est notamment remplacé par un parallépipède placé sur un chariot porte-cylindre. Mais la conception est laborieuse. En 1804 un premier prototype du "métier Jacquard" est construit, mais il ne remporte pas un grand succès car le fonctionnement en est difficile et le bruit généré si fort qu'il est difficilement supportable. Toutefois, le métier fonctionne sans qu'un tireur de lacs ne soit nécessaire ; l'objectif est donc de ce point de vue atteint. Jacquard est toutefois épuisé et endetté, et cet échec relatif ne l'encouragera pas à continuer, d'autant qu'il est profondément rejeté par la communauté des tisseurs, puisque ceux-ci l'accusent de vouloir les mettre au chômage.

Le métier que nous connaissons a été amélioré par Albert Dutilleu en 1811 (le régulateur) et par Jean-Antoine Breton, en 1806 et 1817. Celui-ci utilise un balancier à la place du chariot, et invente la "pièce coudée", qui en rendant le balancier et la "griffe" solidaires, rend la mécanique utilisable par l'industrie. C'est cette version de métier qui s'imposera et se diffusera, et qui demeure aujourd'hui encore utilisée par les tissus de luxe les plus complexes (damas, brocards). Le métier Jacquard-Breton, 3,90mètres de haut, va donc se diffuser majoritairement à partir de la fin des années 1810. Ainsi, on passe de 41 métiers en 1811 à 1879 métiers en 1820 !

Malgré ces innovations, le volume du métier à tisser reste constant, environ 3,80 m de haut, qu'il s'agisse d'un métier équipé d'une mécanique "à la Jacquard" ou d'un métier "à la Grande Tire". En revanche, il existe une autre catégorie de métiers dits "de plain" ou "d'uni", qui servent à fabriquer des tissus simples, et qui ont seulement une hauteur de 2,50 m. Il serait donc délicat d'interpréter la hauteur des appartements en fonction de ces données, dans la mesure où les deux types de métiers peuvent se côtoyer dans le même local et qu'un métier n'est pas un élément fixe et immuable, mais démontable suivant les commandes passées par le marchand fabricant. Toutefois, le métier Jacquard se généralisant, le besoin en immeubles à plafond haut se fera croissant au début du XIX^{ème} siècle. Les soieries les plus simples pourront elles continuer à être produites dans des immeubles ayant un plafond situé à des hauteurs plus courantes.

L'Immeuble Canut

Vers 1820 les lotissements ne sont plus uniquement décidés par les marchands-fabricants les plus fortunés, mais également les maître-ouvriers, et, ponctuellement, par les ouvriers eux-mêmes. Ces derniers s'associent en nombre (jusqu'à dix) et font élever dans les clos supérieurs, ou sur le plateau, des immeubles qui se distinguent nettement de ceux construits place Sathonay, sur le cours d'Herbouville, ou dans le bas des pentes. Modestes, les propriétaires recherchent avant tout les économies. Ces immeubles - destinés en priorité aux chefs d'atelier et donc aux métiers à tisser - sont d'une sobriété et régularité très impressionnante pour l'époque. Le dépouillement traduit surtout la volonté de rentabilité et d'économies inhérentes à des constructions à usage industriel, même si ce sont aussi des logements, en ce sens qu'elles abritent les employés. C'est une typologie particulière, qui portera le nom de ses "inventeurs" et surtout promoteurs : les Canuts. La typologie, apparue dans le secteur de l'actuelle rue Pierre Blanc, se diffusera essentiellement à partir de 1825 dans les quartiers non-encore lotis, essentiellement ceux dessinés par Coillet, donc situés au sommet ou à mi-pente.

Les fenêtres sont toutes identiques et disposées à intervalles réguliers, pour garantir une luminosité intérieure uniforme. Pour les mêmes raisons, les ouvertures seront les plus grandes possibles ; l'immeuble Canut s'inscrit dans la tradition lyonnaise de façades percées. Les plafonds sont hauts, de manière à loger les 3,90mètres des métiers Jacquard, ou des métiers "à la grande tire". Les plafonds sont à la française, disposition permettant un calage facile des métiers, éliminant ainsi vibrations et oscillations. Tous les étages sont donc identiques, contribuant à la régularité de l'ensemble. Ces immeubles, outre des appartements ateliers, comprennent un rez-de-chaussée habituellement destiné aux commerces de proximité, souvent alimentaires.

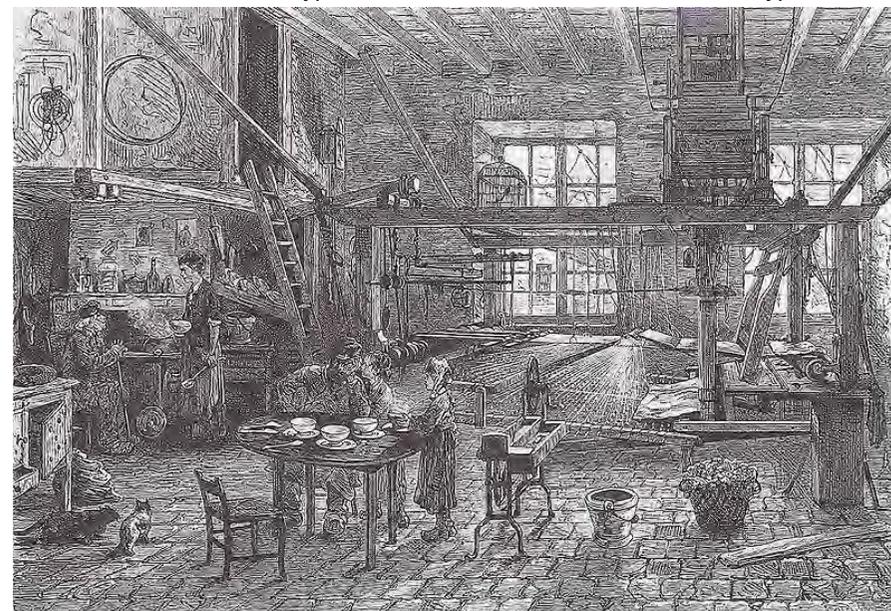
L'immeuble constitue une parfaite adaptation d'une forme architecturale à une fonction : la hauteur permet de densifier un quartier précis, la faible hiérarchie des étages s'explique par la répétition à chacun d'eux de la même cellule de production occupée par la même classe sociale, les façades très percées favorisent la pénétration de l'air et de la lumière, enfin, l'absence ou presque de décor traduit l'activité industrielle. Les immeubles canuts représentent un cas rare d'association entre le lieu de production et le lieu de vie : le logement-atelier. Cette proposition, liée, il est vrai, à un mode de production particulier, naît et s'éteint dans une durée d'une trentaine d'années. Elle ne sera pas retenue, au profit du couple usine/cité ouvrière qui se généralise.



Immeuble Canut type.



Immeuble Canut type.



Un intérieur Canut : tomettes, métiers à tisser Jacquard, grandes fenêtres...

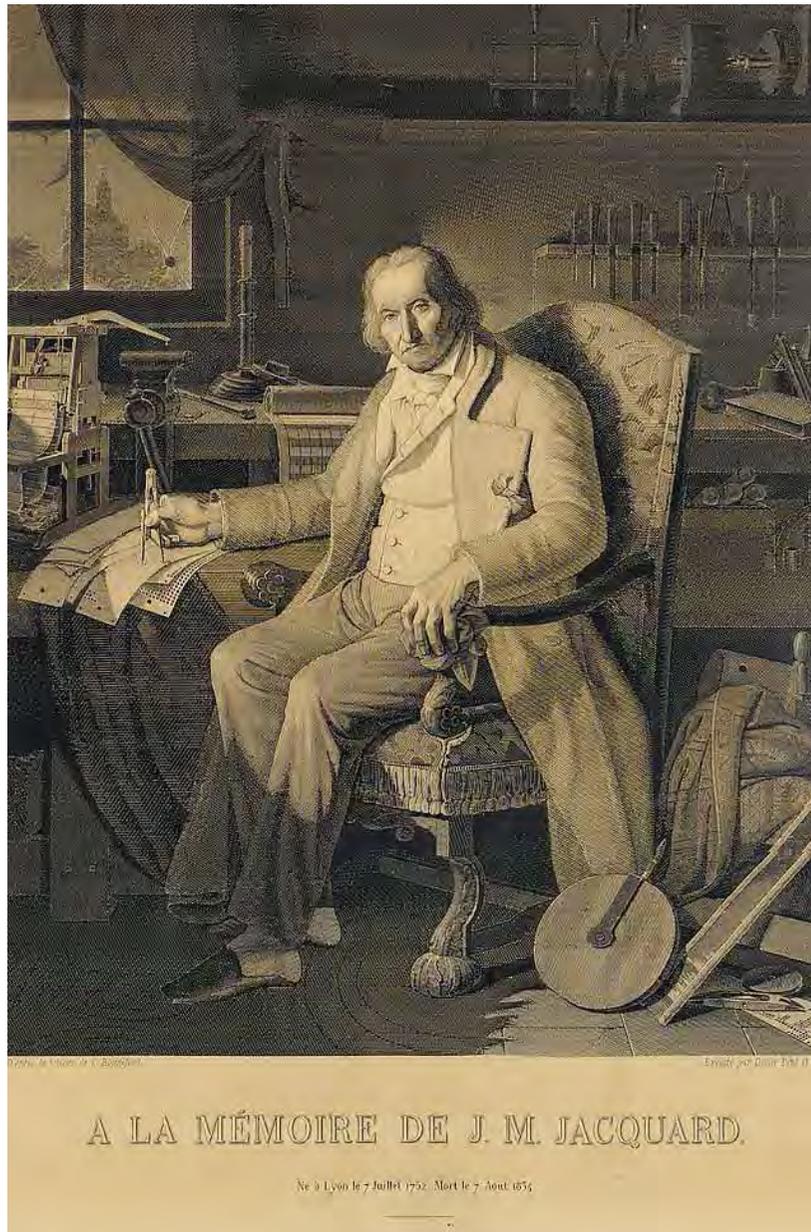
1790-1840 : le Bilan

Entre 1815 et 1840, la majorité des parcelles disponibles sont construites. Les opérations ne seront par la suite plus que ponctuelles. D'emblée, le quartier est structuré par un habitat urbain à forte densité et de grande hauteur, de typologies variées, parmi lesquelles se trouve l'immeuble Canut. Le passage entre une zone semi-rurale et le quartier fortement urbanisé est brutal.

Mais la politique urbanistique de la ville, couplée à la politique "nationale" de relance de l'industrie de la soie, est un véritable succès. La demande nationale et internationale en soieries lyonnaises a fortement augmenté, nécessitant le développement de l'appareil de production, qui trouvera une place de choix sur les Pentes : lumière, disponibilité des terrains, proximité des centres commerçants. Les améliorations sanitaires, les opérations de prestige dans le quartier des Terreaux, ont su retenir les classes aisées habitant le quartier, qui cumule donc activités de production et de commandement, de direction et de négoce des soieries. Il convient de remarquer qu'à la même époque, le plateau de la Croix-Rousse subit un développement similaire, bien que plus lent, l'éloignement des Terreaux étant partiellement compensé par une absence complète d'imposition.

L'urbanisation de ce secteur à priori difficile s'explique donc par une politique urbaine volontariste visant à concentrer l'essentiel de l'activité liée à la soierie dans un secteur précis, de manière à mieux la contrôler.

En somme, les Pentes de la Croix-Rousse, ainsi que le Plateau, sont un excellent témoin urbain de la première révolution industrielle en Europe, révolution durant laquelle la production des textiles et la métallurgie seront grandement transformés (notamment par l'invention de la machine à vapeur, qui ne concerne toutefois pas encore l'industrie de la soie.)



Portrait tissé de Joseph Marie Jacquard, tissé par Carquillat vers 1839.
source : Wikipédia.

L'habitat au XIXème siècle

Forme des îlots et parcellaire

La forme des îlots, liée à la façon dont s'est constitué le réseau des voies, influence toujours le bâti. L'Ouest de la Grande Côte est moins homogène. Les quelques voies anciennes (la montée des Carmélites, la rue Neyret et la rue Masson, actuelle rue du Bon Pasteur) sont complétées, entre 1820 et 1830, par un nouveau réseau réparti en trois points. Autour de la place Sathonay, l'amorce d'un quadrillage détermine des îlots de petite taille (20 m x 30 m). Ils sont bâtis lors d'une première vague de construction, complétée au milieu du siècle par une seconde. Montée de l'Annonciade, rue de Flesselles et rue P. Blanc, au contraire, seules les bordures d'îlots longeant les voies se construisent, dès leur ouverture. Enfin, le damier rigoureux, dessiné entre le boulevard de la Croix-Rousse et la rue de l'Alma, ne se lotit que progressivement, tout au long du siècle.

L'Est de la Grande Côte est plus cohérent. C'est là que se sont élaborées les caractéristiques urbaines et architecturales de la zone. L'implantation du bâti, suivant celle du réseau viaire, s'est effectuée chronologiquement du Sud au Nord. Aucun axe majeur Nord-Sud ne va compléter le réseau des voies antérieures à la Révolution (Grande Côte, montée Saint-Sébastien, rue des Fantasques) auquel vont seulement s'ajouter, dans le même sens, quelques voies sans réel débouché et des rues-escaliers comme la rue Pouteau ou la rue Grognard. L'une des raisons de cette lacune est sans doute liée à la forte déclivité. Les îlots sont donc très allongés, parallèlement à la pente. Cependant, la nécessité d'une liaison intense avec le centre ville a déterminé, dans le bâti, la mise en place d'un réseau piétonnier complexe.

Organisation des bâtiments

Il est possible de supposer que la poussée constructive, sur les pentes, a été à peu près contemporaine de celle du plateau qui s'est effectuée entre 1812 et 1844. La progression du bâti est homogène dans les deux premières périodes, avant 1832, puis de 1832 à 1863, mais pas dans la dernière, de 1863 à 1914. Les bâtiments, moins nombreux, comblent alors quelques parcelles éparses, mis à part la bordure du boulevard, et se limitent souvent, en dehors des grands axes, à de petites constructions basses : hangars, usines, etc. Force est de constater une désaffection du quartier dont les causes peuvent faire l'objet de plusieurs hypothèses. Cette période correspond à la fin de la prospérité de la soierie, il est donc naturel que les constructions liées à cette activité s'interrompent. Cependant, le quartier n'est pas réinvesti par d'autres classes sociales. Déjà densifié, son image est sans doute trop fortement marquée par

son activité ouvrière pour attirer un habitat bourgeois, enfin, d'autres secteurs de Lyon lui font fortement concurrence, comme les Brotteaux.

Deux paramètres essentiels ont déterminé l'organisation du bâti : la forme des îlots, déjà évoquée, et la pente. Comme l'explique G. Waterlot, entre la place des Terreaux et celle de la Croix-Rousse, "la colline offre un dénivelé de 80 m sur une distance d'environ 740 m; soit une pente moyenne de 11% avec des pointes à 15% et 20% (...)". Une fois bâti, le terrain se présente en une succession de terrasses, les ruptures de pente se plaçant au sein des îlots, si possible au niveau des cours. Ceci permet, d'une part, de les masquer, mais surtout de réduire le nombre d'immeubles construits sur une dénivellation, qui se limitent alors à ceux situés en cœur d'îlots et sur les bordures des voies perpendiculaires à la pente. Ils demeurent cependant nombreux.

Le bâti est d'une grande diversité. Lorsqu'il s'élève sur une parcelle proche du carré, il tend vers les modèles de l'immeuble de rapport simple ou bourgeois qui se généralisent au XIX^{ème} siècle. Il est complexe et fait l'objet de multiples solutions lorsqu'il s'élève sur des parcelles profondes ou un ensemble de parcelles établies en cœur d'îlot. Le n° 14 rue Leynaud (îlot 29) par exemple, présente dans une construction excessivement profonde, deux corps de bâtiment, l'un sur rue, l'autre situé à l'arrière. Ce dernier, placé en cœur d'îlot, présente pourtant une façade aussi élaborée que si elle bordait une voie.

La ville dans la modernité : 1840-1914.

La première partie du XIXème siècle est particulièrement marquée par une urbanisation rapide des Pentes. C'est sur les pentes, à cette époque, qu'émerge une conscience de "classe" et qu'un premier mouvement dirigé majoritairement par des ouvriers montre une grande capacité d'organisation et de participation à un débat social. C'est aussi l'époque des révoltes des Canuts, qui tireront en partie leur origine des déséquilibres urbains et politiques entre les Pentes et le Plateau, et qui auront de très importants impacts sur la ville et sa conception par la suite.

La seconde moitié du XIXème, après la phase de croissance rapide du début du XIXème, se distingue par une volonté de reprise de contrôle, d'affermissement du rôle de l'État et de la municipalité, de normalisation. C'est aussi la seconde révolution industrielle, qui voit apparaître dans les villes les transports urbains modernes, le confort et les commodités, accompagnés de nouveaux programmes : gares, hôpitaux modernes, bibliothèques, écoles...

Les révoltes Canut et leurs conséquences.

L'industrie de la soie vers 1830

Le quartier des Pentes de la Croix-Rousse est un ensemble économiquement homogène, tout entier conçu et construit autour de l'industrie de la soie. Mais l'on perçoit nettement, au sein des Pentes, une très nette distinction des fonctions assurées par le bas, le milieu ou le haut des Pentes. En bas sont établis les marchands, en milieu de pente (les alentours de la rue Burdeau), quelques petits marchands mais aussi des canuts "aisés", tandis que plus haut la population est plus homogène, composée majoritairement de canuts. Il y a donc une très forte ségrégation urbaine et une grande concentration ponctuelle d'ouvriers, tous tributaires de la même industrie. Le quartier est donc très exposé et lié à la prospérité de l'industrie de la soierie.

En 1831, on trouve à Lyon environ 400 marchands, 8000 chefs d'ateliers, et 30000 "compagnons" ou ouvriers, pour un total d'environ 37000 métiers. S'ajoutent à ces chiffres tous les métiers annexes, souvent tenus par des femmes : magnanarelles, metteurs en cartes, teinturiers, ovalistes, dévideuses... l'industrie de la soie fait à l'époque vivre la moitié de Lyon ! Les conditions de travail sont particulièrement dures, avec des journées de travail comprises entre 14 et 18 heures par jour, et en théorie deux jours de repos par



L'Écho de la Fabrique, premier numéro illustré, octobre 1851.



Les insurrections Canut des années 1830.
Haut : mur peint Musée Tony Garnier, en bas :

semaine. Payés à la pièce et non à la journée, ils sont très dépendants de la conjoncture économique.

Très tôt, une forte conscience ouvrière s'affirme, le terrain y étant particulièrement favorable. "L'écho de la fabrique" publié entre 1831 et 1834 constitue le premier journal ouvrier de France. Les chefs d'atelier et ouvriers en soie participent directement à sa rédaction. Ils cherchent à diffuser des idées "nouvelles" destinées à adapter le régime complexe de la fabrique lyonnaise à l'évolution industrielle en cours, de manière à préserver leur autonomie et leur liberté. Voici un extrait du premier numéro : "Sans défense jusqu'à ce jour contre les menées du commerce, en butte aux brutalités, aux injustices criantes de certains de MM. les négociants dont on ignore ni la condition primitive, ni le marchepied qui les a aidés à se hisser sur les coffres-forts immenses, les infortunés ouvriers ont choisi, pour arme défensive de leurs droits, la publicité. Par-là, ils se proposent de faire connaître avec précision et franchise à une population de plus de 150 000 âmes, dont ils sont la majeure partie, la cause du malaise général dont souffre cette même population, et les moyens d'établir un équilibre qui, sans léser les intérêts généraux des chefs de fabrique, apporterait une amélioration dans le sort de ceux qui sont sous leur dépendance. C'est dans cet unique but qu'un journal par actions, spécialement consacré à la manufacture d'étoffes de soie et de toutes les industries qui s'y rattachent, paraîtra tous les dimanches, à dater du 30 octobre 1831."

Le "Devoir Mutuel" se constitue en 1833, organisation parfois qualifiée de franc-maçonnerie destinée au secours mutuel et à l'entraide, composée de vingt chefs d'atelier. Informés, éduqués, les chefs d'atelier et dans une moindre mesure leurs aides et compagnons ont bien conscience de leur rôle et de leur position dominante dans un système économique particulier, en tant que "détenteurs du savoir manuel et technique."

Les révoltes Canut : les origines

Dès 1825 la fabrique doit faire face à une concurrence européenne particulièrement dynamique qui tire les prix des produits vers le bas, ce qui conduit les négociants à répercuter cette pression tarifaire sur les Canuts. De plus, avec la généralisation du métier Jacquart, qui supprime un poste de travail, le taux de chômage est relativement important, malgré le dynamique développement de l'industrie de la soie. La situation sociale est donc relativement dégradée. D'autres facteurs entrent en jeu, qui dépassent quelque peu le cadre des Pentes : sur le plateau, la commune de la Croix-Rousse, toujours indépendante, finance une politique très paternaliste et exonère totalement ses habitants de charges ou impôts divers. Nécessairement, très

nombreux sont les habitants des pentes souhaitant déménager, et la pression foncière augmentant, les loyers du Plateau suivent en proportion, d'autant plus que les propriétaires sont bien conscients que le loyer est l'une des seules dépenses des ménages qu'ils hébergent, et se montrent donc plutôt gourmands. Ainsi, certains appartements du Plateau ont vers 1830 une valeur locative supérieure à ceux des appartements occupés par les nobles de la place Bellecour. Dans ce contexte fragile, la Révolution de Juillet (1830) parisienne, qui provoque un arrêt momentané des commandes publiques, aggrave encore la situation de l'industrie. Les prix continuent de baisser. Les tisseurs demandent donc aux soyeux des augmentations de tarif, et se révoltent alors devant le refus qui leur est opposé.

Les "trois glorieuses du prolétariat" en 1831 et la "semaine sanglante" de 1834 voient ainsi les insurgés se retrancher derrière des barricades après avoir pris d'assaut la Presque-Île. Ces émeutes - les premiers soulèvements d'envergure menés et initiés par des ouvriers défendant leurs revenus - ont un très fort retentissement dans toute l'Europe, et sont d'ailleurs fortement réprimées par l'armée. Les drapeaux noirs et rouges portant la devise "Vivre en travaillant et mourir en combattant" deviennent alors les emblèmes du mouvement ouvrier.

Révoltes de 1848 et 1849

Celles-ci ont pour "cadre" la célèbre cour des Voraces. Ces deux révoltes sont essentiellement des réactions à des événements parisiens ; celle de 1848 ayant lieu le lendemain de l'abdication de Louis-Philippe, et celle de 1849 est une réaction au 13 juin 1849, jour durant lequel, à Paris, les résultats des élections législatives sont contestés. A Lyon, les Républicains sont élus dans les faubourgs, a contrario de la ville même qui préfère les "amis de l'ordre". Ces deux révoltes sont toutefois rapidement maîtrisées.



La Cour des Voraces, cadre des insurrections de 1848 et 1849.



*L'Usine J.B. Martin, Tarare.
Inventaire-rra.hypotheses.org*



La Caserne Saint-Laurent, construite dans les années 1830.

Les conséquences des révoltes.

Conséquences administratives

La rivalité Lyon-Croix-Rousse est à l'origine des révoltes de 1831 et 1834, et de manière plus modérée de celles de 1848 et 1849. En réaction, Léon Faucher veut faire en 1851 "régner l'ordre et assurer la tranquillité dans une ville trop souvent agitée par l'émeute." De manière à permettre le contrôle du plateau par la police lyonnaise, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des habitants du plateau, ce que ne peut faire la municipalité de Croix-Rousse, trop peu dotée. Le rattachement de la commune de la Croix-Rousse à Lyon est ainsi forcé, puis acté, par décret, en 1852.

Avec le Second Empire, le préfet devient également maire de la municipalité. Les maires d'arrondissement ne reçoivent que des responsabilités limitées. Cette concentration des pouvoirs, avec l'arrivée du maire-préfet Vaisse, favorisera l'essor de grands travaux urbains.

Conséquences économiques

Celles-ci sont assez importantes, puisque les "donneurs d'ordre" prennent conscience de la dangerosité liée à l'hyper-concentration des ouvriers en un secteur réduit. Les développements futurs se concentreront donc dans des localités extérieures à Lyon, en petites unités dispersées facilement contrôlables.

Parallèlement, la forte augmentation de la demande en soies nécessite des surfaces de production toujours plus importantes, difficiles à trouver dans une ville saturée en 1850, date à laquelle l'urbanisation des pentes est quasiment achevée. L'espace est lui disponible dans les banlieues. De plus, le métier mécanique qui apparaît à la même période se diffuse rapidement, sous l'impulsion d'investisseurs qui érigent des usines : la seconde révolution industrielle est en cours.

Ces deux tendances se synthétisent et donnent naissance à de nombreuses formes économiques urbaines. Le contrôle des ouvriers, donc de la production, devient progressivement un souci majeur. On pense aux "usines-internat" (ou "internat industriel") comme la filature J.B Martin de Tarare, construite entre 1839 et 1843 par Toussaint Cateland ou encore aux cités ouvrières plus sophistiquées, dont le familistère Gaudin est le plus bel exemple.

Conséquences urbaines

Ces émeutes rappellent évidemment aux classes dirigeantes lyonnaises les heures post-révolutionnaires, et surtout la crise économique qui s'ensuivit. Elles traduisent l'état alarmant de paupérisation du centre de la ville, et démontrent la grande nécessité de le régénérer pour réactiver le brassage social - et limiter la concentration des masses laborieuses populaires, afin d'en assurer le contrôle.

Le contrôle de la population : nouvelles casernes.

Les émeutes de 1831 et 1834 avait alerté les autorités sur la nécessité de renforcer le contrôle des populations locales. Les fortifications sont alors améliorées : le bastion Saint-Jean est renforcé par sept terrasses d'artillerie, les bastions Saint-Laurent, d'Orléans, sont réorganisés. Le mur d'enceinte est surélevé. On construit également des casernes, de manière à loger les soldats au plus près des possibles émeutiers : caserne des Bernardines, caserne Saint-Laurent. Cette dernière existe toujours. A l'extérieur de Lyon, on ouvre en 1854 la Caserne de Sathonay, autant pour défendre Lyon par le nord que pour contrôler les quartiers ouvriers des pentes.

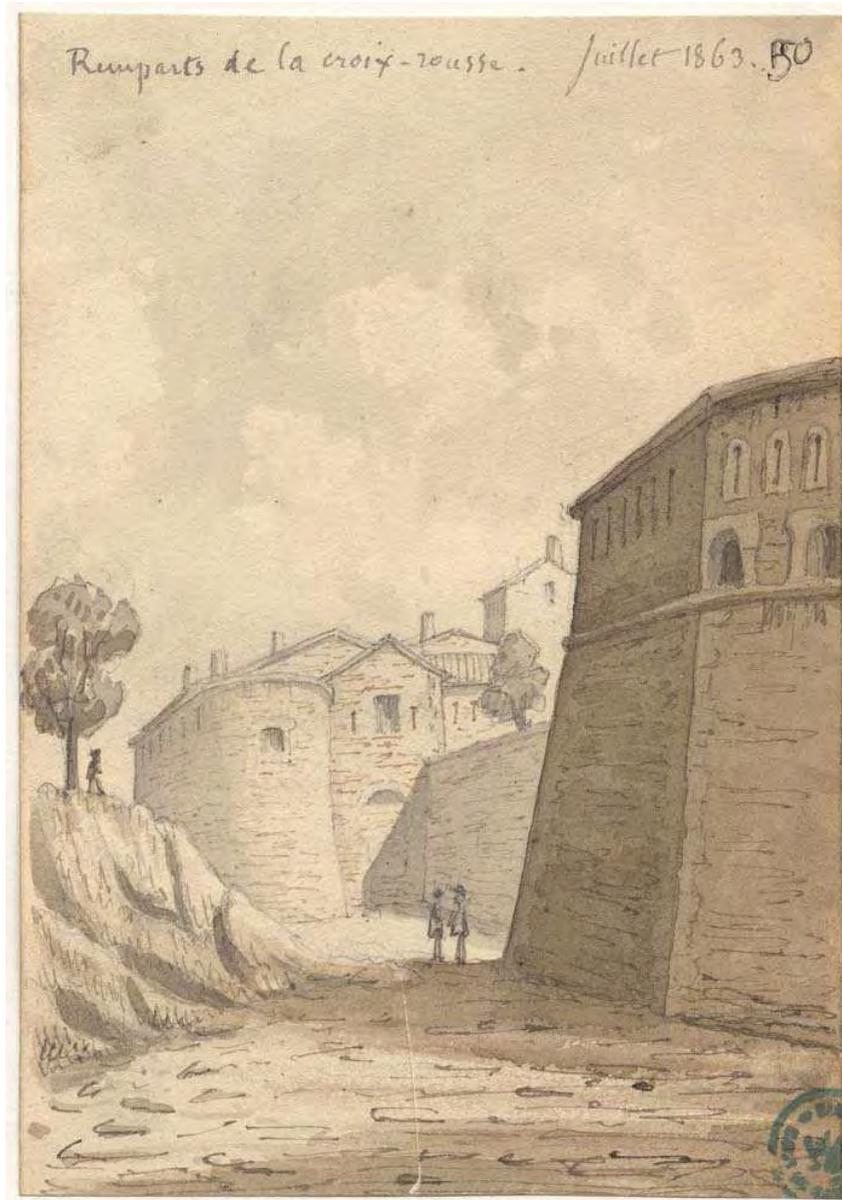
Les cours et les nouvelles montées.

Dans les années 1840 est complètement repensé l'interventionnisme municipal, sous l'impulsion notable de Jean-François Terme. Il s'agit dans un premier temps d'ouvrir de nouvelles voies de communication dans la presque-île et sur les Pentes, de manière à supprimer de nombreux goulots, qui sont autant de points favorisant les barricades. Il faut aussi ouvrir la ville sur les territoires alentours, par la construction de nouveaux ponts, notamment. La ville à cette époque commence à largement déborder ses limites historiques, notamment sur la rive gauche du Rhône, qui se construit et s'industrialise.

Ces nouvelles voies sont également destinées, comme à Paris, à permettre une meilleure circulation des gens et des troupes et in fine un contrôle accru sur la ville. Toutefois, les grandes percées de Vaïsse sont essentiellement concentrées sur la Presque-Ile. On perce dans les années 1850 la rue Impériale (de la République) et la rue de l'Impératrice (rue Herriot) qui, après la rue Centrale (de Brest) donnent globalement à la Presque-Île sa forme actuelle.



*Percement de la rue de la République, vers 1855. Photographies Louis Froissart.
Bibliothèque municipale de Lyon / P0546 S 190*



Remparts de la Croix-Rousse, Juillet 1863. Paul Saint-Olive (1799-1869)
Collection Bibliothèque municipale de Lyon, Rés Est 152769 (241), (242) et (243).

Les pentes n'ont pas été épargnées par les "projets" de nouvelles percées, notamment le prolongement jusqu'au plateau de la rue Impériale. Mais ces projets n'ont jamais abouti, car l'urgence est ailleurs, et les autorités préfèrent investir sur la Presque-Île. Les aménagements seront toutefois très nombreux, mais ponctuels, moins prestigieux et ambitieux. Ils sont destinés à améliorer les communications entre bas et haut des pentes, objectif d'intérêt général, mais également militaire.

Les "Ateliers Nationaux"

Le gouvernement met en place les Ateliers Nationaux suite aux révoltes parisiennes de 1848 ayant entraîné la victoire des républicains. Il est alors urgent de fournir du travail aux chômeurs, hors ceux-ci sont nombreux à la Croix-Rousse. Ces travaux se concentrent sur quelques montées, dont les travaux sont entrepris après réquisition des terrains nécessaires, sans qu'il y ait nécessité d'une procédure d'expropriation. Le déblaiement de la montée Bonafous est entamé dès avril 1848. Elle ne sera toutefois terminée qu'en 1851, la fin des Ateliers Nationaux en juillet 1848 ayant ralenti les travaux. On déblaie, à la même période, le cours des Chartreux, en partant de la place Rouville.

La ville dans la modernité.

La démolition des fortifications Saint-Sébastien.

« Les fortifications n'ont plus aucune raison d'être, elles sont inutiles contre l'ennemi et nous ne sommes plus au temps où l'on se croyait obligé d'élever de redoutables défenses contre l'émeute. » Ainsi s'exprime Napoléon III le 20 juin 1865 à propos des fortifications Saint-Sébastien. Elles seront rasées et remplacées par un boulevard de quarante mètres de large. C'est, a priori, chose facile, car tous les terrains appartiennent à Lyon ou à l'Armée, quinze hectares au total. Un architecte appartenant aux services de la ville, Bonnet, se met immédiatement au travail. Celui-ci prévoit un boulevard de 1600 mètres de long, à l'emplacement des remparts, ainsi qu'une grande place circulaire de 100 mètres de diamètre, des espaces verts et squares, etc.

Fin 1865, les démolitions commencent. Seuls doivent être conservés le fort Saint-Jean, la caserne et le bastion Saint-Laurent, que les militaires ne veulent pas céder, car ceux-ci contrôlent les cours d'eau. Cependant, lors de la démolition, on constate que les emplacements laissés par les bastions sont vastes et, s'ils venaient à demeurer vides, risqueraient de compromettre l'harmonie et les proportions de l'ensemble.

Un nouveau plan est donc déposé par Bonnet en octobre 1866. Celui-ci est plus simple : le boulevard passe de 40 à 36 mètres de large (des contre-allées prévues initialement disparaissent) et la grande place circulaire prévue est supprimée. Les deux squares aux extrémités, conséquences des exigences des militaires qui souhaitent conserver un glacis, sont agrandis pour compenser la perte de cette place « centrale » d'envergure.

Les délaissés seront majoritairement vendus afin d'être lotis, de manière à avoir un front bâti homogène d'une part, et d'autre part pour financer au mieux les opérations. Cela ne va pas sans des protestations, notamment de la part des propriétaires d'immeubles ayant auparavant une vue dégagée sur les remparts, qui voient apparaître devant leurs appartements des constructions de grande taille masquant vue et lumière. Par ailleurs, la municipalité se réserve l'usage de certains délaissés pour y édifier divers bâtiments publics, dont la nouvelle mairie du 4ème arrondissement. Son aspect et architecture sont volontairement cossues et détonnent quelque peu : cela s'explique par la volonté de la municipalité d'attirer un public de bourgeois-promoteurs fortunés et de faire de ce boulevard un lieu prisé.

C'est également à cette époque qu'un propriétaire décide de lotir le clos de la Tourette, profitant de l'effet de publicité donné par ces diverses opérations. Ce seront les plus belles constructions du boulevard : les numéros 82 à 110, essentiellement de petits hôtels particuliers, parfois divisés en appartements de haut standing.

On profite de la création du boulevard pour « prolonger » le cours des Chartreux (du Général Giraud actuel) et on organise donc son raccordement, sans grandes difficultés.



Remparts de la Croix-Rousse, Juin 1863. Paul Saint-Olive (1799-1869)
Collection Bibliothèque municipale de Lyon, Rés Est 152769 (241), (242) et (243)



Le sacrifice du Jardin des Plantes

Le plan de Coillet de 1825 et ses montées "en lacet" s'est rapidement révélé insuffisant et est violemment critiqué. En effet, les chariots lourdement chargés de matériaux de construction nécessitent dans les virages des chevaux de renfort, difficiles à fournir, et la circulation n'est pas aisée. De fait, les anciennes montées sont toujours autant encombrées par des véhicules divers, et toujours dangereuses. Dans ces conditions, Vaïsse demande l'ouverture de nouvelles rues.

Le premier sacrifié sera le Jardin des Plantes. Depuis que le projet du parc de la Tête d'Or est acté, (il sera ouvert en 1857) la municipalité considère que le besoin en espaces verts situés dans des secteurs fortement urbanisés - dont les pentes - est moindre. De plus, les collections du Jardin peuvent être transférées, le terrain est propriété de la ville, en somme le "candidat" est jugé idéal. L'ingénieur Bonnet est chargé des travaux ; celui-ci conçoit une montée en lacets moins forte que le système de Coillet, une largeur de quinze mètres de la voirie, des épaulements et virages dégagés. Les travaux seront financés par la vente de terrains du Jardin, environ un hectare seront lotis (les actuels blocs rue du Jardin des Plantes).

On ouvre la rue du Jardin des plantes en 1856, qui se raccorde alors à la rue de l'Annonciade, élargie pour l'occasion. La construction d'un mur de soutènement coupant l'ancienne montée des Carmélites nécessite alors l'édification d'un escalier sur le côté sud de la rue. Puis la rue Burdeau est prolongée jusqu'à la rue de l'Annonciade, constituant alors une seconde rampe. Enfin, le Jardin est éventré par l'actuelle rue Lucien Sportisse, montée destinée à relier efficacement la montée des Carmélites et la rue Burdeau. La rue des Tables Claudiennes est prolongée à la même époque.

Conjointement, un peu plus au nord, on ouvre la rue Masson, destinée à rendre plus aisée la desserte de la nouvelle montée du Mont Sauvage (montée du Lieutenant Allouche) qui vient ainsi palier à l'important dénivelé entre la rue du Bon Pasteur et le clos Riodel.

L'une des dernières ouvertures de rues sur les Pentes sera un simple prolongement, celui de la rue Say. Elle est ouverte en 1853, mais est sans issue, car à l'époque les fortifications la bloquent encore. Après leur démolition, la rue est prolongée jusqu'à la rue Pouteau, dans les années 1878-1879.

Le funiculaire de la rue Terme et le chemin de fer vers Sathonay.

La seconde moitié du XIX^{ème} siècle est particulièrement importante car elle constitue une époque de grandes avancées technologiques, et les transports sont parmi les premiers bénéficiaires. Les technologies progressivement maîtrisées de la machine à vapeur, de la production de fer puis d'acier, l'émergence des premiers grands systèmes de communication à distance, conduisent à l'essor du chemin de fer, des funiculaires, des bateaux à vapeur courte ou longue distance (les steamers) etc. En somme le monde rétrécit, et les villes commencent à s'étendre inexorablement.

En 1863 s'ouvre, juste après le funiculaire dont il est question ci-dessous, la première ligne régulière exploitée par bateaux mouche, à vapeur, entre la Mulatière et l'île Barbe. Les navires seront toutefois rapidement déclassés au profit des tramways.

L'idée d'un funiculaire à Lyon n'est en 1856 pas nouvelle, puisque l'ingénieur Gors en 1841 envisageait déjà l'ouverture d'un plan incliné entre la place Sathonay et le plateau. Mais à l'époque les technologies nécessaires n'étaient pas mûres - notamment les systèmes de freinage, organes évidemment indispensables - et l'idée fut donc abandonnée. Les technologies évoluant rapidement, notamment sous l'impulsion des chemins de fer naissants, dès 1858 un comité composé de personnalités bien introduites dans les milieux d'affaires obtient la concession de la "ligne de Chemin de Fer de Lyon à la Croix-Rousse." La ligne fera 500 mètres de long, essentiellement souterraine, avec une déclivité importante : 16%. La construction de l'ensemble se fait relativement rapidement, et en 1862 le funiculaire ouvre. A cette occasion, on prolonge la rue du Jardin des Plantes jusqu'à la rue du Sergent Blandan, en démolissant quelques très anciennes maisons médiévales. Cette extension prendra plus tard le nom de rue Terme.

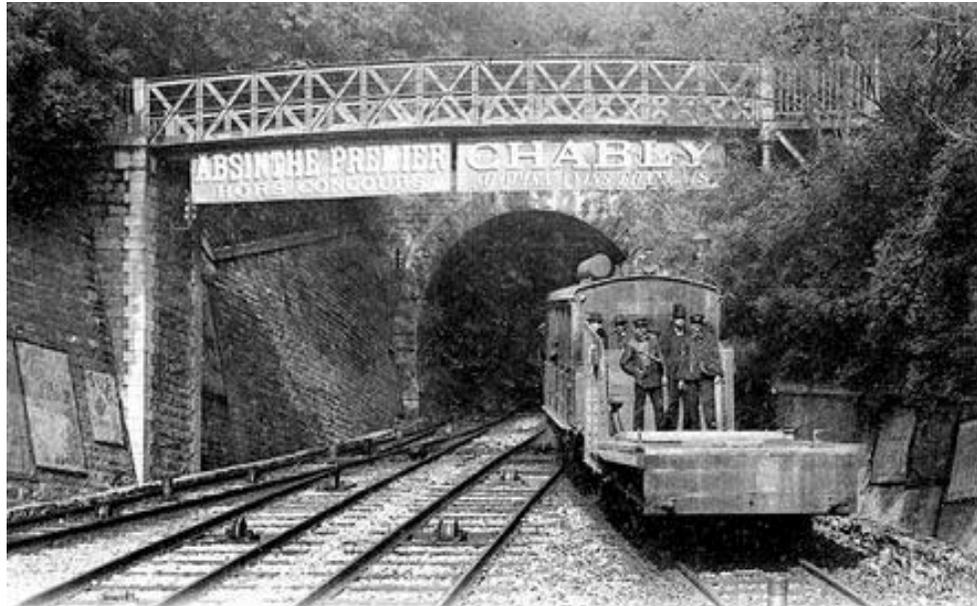
Le succès du nouveau moyen de transport est immédiat, et la première année, on compte en moyenne 6000 utilisateurs par jour. Mais le funiculaire ne constitue que l'embryon d'un vaste réseau à vocation régionale. L'ouverture en 1854 des casernes de Sathonay, un camp militaire, peuplées de plus de 8000 soldats constitue une opportunité importante de desserte, de nombreux va-et-vient s'effectuant alors entre la ville et la caserne : permissionnaires, approvisionnements... de plus, la caserne étant implantée dans le but de contrôler au mieux le plateau, améliorer les relations de celle-ci avec ce dernier constitue un enjeu majeur. Les militaires sont donc particulièrement intéressés par un chemin de fer pouvant leur permettre un déploiement rapide de leurs troupes. La ligne de sept kilomètres est prévue pour se raccorder à la gare

haute du funiculaire, par un simple transbordement, nécessitant donc de percer



La gare basse et la gare haute du funiculaire de la rue Terme.

En bas, au premier plan, la gare de la Croix-Rousse.



le mur Saint-Sébastien. Elle est ouverte en 1863, mais sera rapidement prolongée dans le but de la rendre plus rentable, notamment vers Bourg, vers Trévoux. Elle passe en 1897 sous le contrôle du Paris-Lyon-Méditerranée, qui raccorde la ligne à son propre réseau dès 1900, via Lyon-Saint-Clair, aujourd'hui désaffectée. Cette ligne de chemin de fer disparaîtra dans l'immédiat de l'après seconde guerre mondiale, fermée par tronçons. Croix-Rousse-Sathonay fermera en 1975, le service voyageurs n'étant cependant déjà plus effectué depuis 1953, et les bâtiments de la gare de Croix-Rousse démolis peu de temps après.

Le funiculaire de Croix-Paquet et l'essor du tramway urbain.

La mise en service du funiculaire de Croix-Paquet est bien plus récente que celle du funiculaire de la rue Terme puisqu'elle survient "seulement" en 1891. Cette nouvelle "ficelle" répond aux réclamations des habitants des Pentes logeant à l'Est, et souhaitant eux aussi un accès rapide au boulevard de la Croix-Rousse et au chemin de fer des Dombes, ainsi qu'à la rive Gauche qui s'affirme comme étant un centre important. Ce funiculaire est dit "à un sou" ; traduisant le prix modéré de la montée, et exerçant une concurrence importante sur le funiculaire de la rue Terme, à deux sous. Ce funiculaire remporte un vif succès, puisqu'en 1915 plus de trois millions de voyageurs l'empruntent, et quatre millions en 1920. C'est d'ailleurs la construction de ce funiculaire qui a permis le dégagement de ce qui est devenu communément le "Gros Caillou." Puis viennent dans les années 1890-1900 les tramways. Ceux-ci, capables de prendre des courbes serrées, se révèlent particulièrement aptes à désenclaver les pentes et le plateau, et se multiplient rapidement, devenant de sérieux concurrents aux "ficelles."



176 - Lyon - Funiculaire - Croix Paquet

Le funiculaire de Croix-Paquet, en ligne, et la gare basse, aujourd'hui disparue.

Les équipements scolaires, les logements bon marché.

La troisième république intervient peu sur les Pentes, car l'urgence est désormais ailleurs du fait des nombreux investissements ayant été réalisés dans les années 1850-1860. Seule est prolongée la rue Jean-Baptiste Say, qui est raccordée à la montée de la Grande-Côte.

Toutefois la troisième République s'illustre par la construction de nombreux équipements scolaires destinés à l'éducation des enfants des classes laborieuses. L'école devient en effet obligatoire dès six ans et jusqu'à treize en 1882 : c'est la loi Ferry. Bien que l'instruction puisse être dispensée par les pères de famille (ou toute autre personne désignée par lui) de nombreux établissements scolaires sont nécessaires. L'État et le Département apportent donc leur concours financier, de manière à permettre à la ville de s'équiper convenablement. Il faut également former les instituteurs et institutrices, qui ont des locaux séparés. L'École Normale des Garçons trouve place sur le Plateau, rue Chazière, et les bâtiments existent toujours. Le besoin de place nécessaire à l'enseignement de l'agriculture avait de facto exclu toute insertion urbaine.

L'École Normale des Filles prend place sur le clos Champavert, dont la superficie plus réduite suffit amplement puisque l'agriculture n'est enseignée que par les instituteurs, pour les garçons. Les bâtiments sont édifiés de 1885 à 1887 par l'architecte Geneste, remplaçant une ancienne propriété d'agrément dont il ne subsiste aujourd'hui que le portail sur le boulevard de la Croix-Rousse, classé Monument Historique (le Château de la Tourette, ayant laissé son nom à la rue voisine).

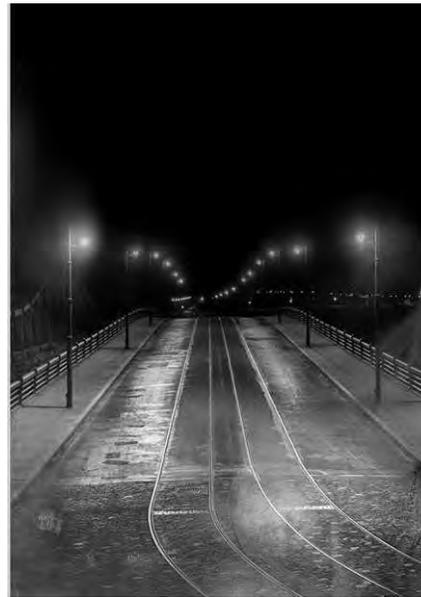
Entre 1883 et 1887 sont édifiés de nombreux groupes scolaires, les groupes privés existants étant alors insuffisants et non-laïcs : Sœurs Trinitaires, Frères du Sacré-Coeur. Sur les pentes sont donc bâtis trois groupes scolaires principaux, Aveyron, sur un terrain donné par Jaillet, Vincent et Calliet, sur le Boulevard, ainsi que le groupe scolaire des Tables Claudiennes, édifié Rue Neyret, sur des terrains non-utilisés du jardin des Plantes et d'autres appartenant à la compagnie du Funiculaire, et enfin le bâtiment principal du groupe scolaire Michel Servet.



L'École Normale des Filles dans les années 1900.



Le Groupe Scolaire des Tables Claudiennes, édifié vers 1870.



Façade arrière de n°pairs de la rue Burdeau. Noton s les descentes de toilettes.

C'est aussi entre 1881 et 1887 qu'est édifié la première extension du lycée de la Martinière, bâtiment édifié par Dubuisson (le même qui réalise 30 ans plus tôt l'immeuble Fleury Richard) situé à l'angle des rues Flandrin et des Augustins.

La ville complète ces programmes scolaires par des orphelinats municipaux, pour filles ou garçons, plus tardifs, édifiés sur le Plateau.

Également plus tardifs, les groupes scolaires Truffaut et Philippe de Lassalle sont édifiés sur la fin du XIX siècle, ce dernier étant toutefois complété par de nombreuses extensions au cours du XXème siècle.

La ville s'intéresse aussi aux logements destinés en priorité aux classes laborieuses, en développant les Habitations Hygiéniques à Bon Marché, qui toutefois se développent majoritairement sur le plateau, et non sur les pentes, toujours pour des raisons de place. On trouve toutefois, sur les Pentes, l'ensemble du clos Jouve, rue de la Tourette, loti dans les années 1920.

Les petits équipements de la modernité.

Le second Empire développe les infrastructures « de confort » : pavages, éclairage public, adduction d'eau potable, gaz, égouts, etc. Sur les Pentes, le sous investissement est latent, mais suite aux révoltes la ville de Lyon avait quelque peu investi dans ces éléments de salubrité publique. Sur le plateau, en revanche, tout est à faire, la commune fraîchement annexée étant originellement très pauvre et n'ayant pas les moyens par elle-même de développer ce type d'infrastructures. Ainsi, en 1847, on compte sur les pentes un réverbère pour 130 habitants ! (ce qui constitue déjà un progrès puisque, dans les années 1820, le seul réverbère était celui du commissariat de police.)

Vaïsse s'emploie surtout à résorber au maximum le problème de l'adduction d'eau sur les pentes et sur le plateau. Les quantités disponibles par habitant sont en effet très faibles, et on ne peut nettoyer les rues ou les logements de manière suffisante, ce qui entraîne d'importants problèmes sanitaires. De grands réservoirs seront construits, de même que différents bâtiments abritant des pompes. L'une d'elles étaient située à Saint-Clair, à peu près à l'emplacement actuel du pont de Lattre de Tassigny.

C'est aussi en 1854 que le clos Riodel est pavé, sur la partie supérieure des pentes, de même que de nombreuses rues du plateau. Les pavés cubiques étant trop chers, on emploiera de préférence les galets posés sur la tranche, ou « tête de chat » ; qui nous paraissent inconfortables aujourd'hui mais qui étaient une nette amélioration par rapport aux rues en terre. Ces pavages ont majoritairement disparus, mais on en trouve encore dans quelques rues, ou

quelques impasses (impasse Saint-Polycarpe de manière ponctuelle par exemple).

La nouvelle rue de la Martinière.

Au début des années 1900, avec l'augmentation du trafic dans le secteur, l'apparition de l'automobile, se pose une nouvelle fois la question d'une desserte efficace est-ouest de la presque-île en passant par le quartier des Terreaux. On décide alors de reprendre le tracé de la rue de la Martinière, en l'élargissant et en la prolongeant, afin de créer une véritable artère bordée d'immeubles reflétant l'esprit de l'époque, et de saisir l'opportunité de ces réserves foncières pour ériger des édifices et équipements publics modernes.

Toutefois, alors qu'on envisageait d'aller jusqu'à la rue Romarin en élargissant au passage la rue Sainte-Catherine, d'importantes difficultés liées à l'acquisition des bâtiments à démolir font abandonner le projet. La rue ne sera pas prolongée. Elle sera toutefois élargie, ce qui entraînera la démolition de nombreux édifices, dont la halle sud de la place de la Martinière, bâtiments qui seront rapidement remplacés par des immeubles Art Nouveau ou d'inspiration Post-Haussmannienne. La municipalité se montrera opportune et bâtira la salle Rameau et la Martinière des Jeunes filles lors de l'opération, l'idée étant là aussi de conforter le statut bourgeois du quartier. Il faudra attendre les années 30 pour que la rue prenne enfin son aspect actuel, en atteignant la rue Terme. Dans une dent creuse s'établira durant les années 1950 une extension du lycée de la Martinière, et les quelques édifices persistants au sud seront démolis dans les années 1990, permettant la création de la place de la Paix (du nom de la rue initialement présente). Ces édifices constituaient l'îlot dix de la ZPPAU de 1994.

Age d'or puis déclin du quartier des Pentes.

On assiste, avec la seconde Révolution Industrielle, à l'urbanisation rapide de la plaine Est, assainie, endiguée, desservie par chemin de fer. Ainsi, c'est elle qui à Lyon accueille les migrants et campagnards poussés par l'exode rural. Les Pentes, très fortement peuplées, n'accueillent guère de nouveaux habitants. On passe de 60 000 habitants en 1850 à 68 000 en 1894, soit un développement modéré. Les ouvriers, les ruraux qui s'installent en ville, habitent près des usines, dans des logements neufs et modernes. Les investissements se détournent des pentes, et les petits ateliers peinent à se moderniser, entraînant un déclin progressif du quartier.

L'actuelle rue de la Martinière et ses immeubles 1900.



La salle Rameau, par Clermont et Riboud, vers 1904.



*La colline de la Croix-Rousse en 1875, photographie Gabriel Joguet.
Bibliothèque municipale de Lyon / P0546 SA 6/25*



Une filature dans les années 1830. C'est la naissance de l'usine "moderne."

Les mutations de l'industrie de la soie : la crise des années 1875-1890.

La soierie lyonnaise connaît pendant toute la première partie du XIX^{ème} siècle un véritable âge d'or. Les premières expositions universelles consacrent la supériorité lyonnaise de cette industrie, à la pointe de la mode, présentant les tissus les plus techniques et les plus sophistiqués. Puis, progressivement, dans les années 1870, le secteur est rattrapé par diverses difficultés, pour partie exogènes, qui iront croissantes dans les décennies suivantes. La Grande Dépression (1873-1896) qui suit la crise bancaire de mai 1873, affecte durablement l'économie européenne, conduisant à sa stagnation suivie d'une croissance lente. Le marché de la soie, un marché de luxe, n'est donc pas épargné par ce ralentissement généralisé. De plus, les tendances de la mode, qui jusqu'alors consacraient les tissus dits "purs" ou façonnés, se tournent progressivement à partir des années 1875 vers des tissus moins coûteux, plus accessibles. La soie "pure" se retrouve donc petit à petit délaissée, sa clientèle se réduisant numériquement. Toutefois, la soie mélangée (à de la laine, du coton) se démocratise, et l'on assiste également à l'essor des crêpes, mousselines, et autres gazes. Les industriels doivent donc s'adapter à ces nouvelles demandes.

La seconde partie du XIX^{ème} siècle - celle de la seconde révolution industrielle - est également caractérisée par l'accélération et le développement des moyens de transport, (navires à vapeur, chemins de fer) et donc la "réduction relative" des distances : c'est la « première grande mondialisation ». La soierie lyonnaise se retrouve alors en concurrence avec des contrées lointaines dans lesquelles la soie est aussi une activité traditionnelle, comme la soie Tussor, indienne.

Dans un contexte de concurrence mondialisée, d'autres bassins industriels textiles peuvent émerger. L'industrie lyonnaise, ancienne et donc attachée aux traditions, aux savoir-faire artisanaux, s'adapte aux changements plus lentement que d'autres industries plus récemment implantées ailleurs en Europe ou dans le monde. Les États étrangers introduisent aussi progressivement de lourdes taxes sur les soies françaises, pour permettre à leurs propres industries de se développer. Milan redevient ainsi la capitale de la soie dans les années 1880, tandis que les tissus japonais, américains, chinois, de qualité moyenne mais très peu chers, exercent une concurrence sévère.

En conséquence, la recherche d'économies devient la norme. Les économies d'échelle sont particulièrement recherchées, de même que l'efficacité de la production ; ce que permet aisément "l'usine", modèle qui se généralise à l'époque. Les révoltes Canut sont également bien présentes dans la mémoire

des industriels : ces derniers préfèrent alors établir de nouveaux établissements en banlieue, ou plus loin, en campagne, où la place est disponible, les terrains peu chers, la main d'œuvre docile, nombreuse et bon marché. Ainsi, Gillet, qui fait construire une fabrique de soude et de savon près du quai de Serin en 1852, pour bénéficier des tarifs d'octroi avantageux de la commune de la Croix-Rousse, étend ensuite sa société à Vaise ou à Villeurbanne, bien que la maison mère continue de croître et que la villa des Gillet est située sur le plateau (rue Chazière).

Si l'outil de production se déplace, les machines évoluent également. Le perfectionnement du métier Jacquard est très rapide, et dès 1857 les premiers métiers mécaniques apparaissent, des Vincenzi, concurrencés quelques années plus tard par des Verdol. (1883) Ce sont ces métiers qui s'installent dans un premier temps dans de nouvelles usines, alimentées au gaz, puis à l'électricité. Ils permettent de produire beaucoup plus vite qu'avec un métier à bras traditionnel, donc pour bien moins cher et il est moins exigeant physiquement, autorisant le recourt à une main d'œuvre féminine. De plus, l'automatisation de son fonctionnement permet à son surveillant d'être dispensé du savoir-faire du tisseur traditionnel, permettant un remplacement aisé de l'ouvrier, ainsi que son efficacité et rentabilité maximale très rapidement, puisqu'il n'y a guère besoin d'apprentissage. Les industriels savent de surcroît utiliser toutes sortes de nouvelles techniques et technologies permettant à leurs tissus de suivre la mode : la diversification de l'offre est assurée à moindres frais par le développement important de l'industrie de la chimie, et plus particulièrement, des colorants.

La réaction des tisseurs traditionnels est assez lente, tout du moins partielle et en deçà des efforts qu'ils auraient du fournir pour s'adapter. Ceci s'explique par le prestige de la soie lyonnaise à l'époque, et par l'assurance qu'eux même plaçaient dans leur savoir-faire, sans qu'ils puissent avoir un regard sur l'ampleur des mutations économiques à l'œuvre dans les années 1870-1880. De fait, les ateliers se modernisent très lentement. Ceux-ci ne sont pas adaptés, le gaz n'est pas installé, les espaces trop confinés. Les Canuts sont aussi trop modestes pour financer eux même les travaux nécessaires, et l'État, contrairement à l'Empire, ne les soutient pas, ses priorités étant alors ailleurs. Il y a aussi une situation de rejet de la part du Canut, certain que sa supériorité technique et la meilleure qualité de ses tissus lui conservera une clientèle suffisante. En définitive, les métiers mécaniques sont peu adoptés.



*Métier à tisser jacquard, petit battant, à mécanique Verdol, de marque Diederich.
patrimoinerhônealpes.fr*



La révolution du XIX^e: le chemin de fer !



La viscose est un autre nom de la soie artificielle inventée par de Chardonnet.
carrehomme.fr

Le décrochage économique de la soierie traditionnelle s'aggrave progressivement. Sur le secteur de Lyon, sur les 370 fabricants de soie de 1875, il n'en reste plus que 282 en 1890. Parallèlement, le nombre de métiers traditionnels passe de 115 000 en 1873 à 56 000 en 1900, et le nombre de métiers mécaniques de 5000 en 1871 à 25 000 en 1894, sans que ces trois tendances ne semblent s'inverser ou même s'éroder. Les métiers mécaniques ne sont toutefois pas situés à la Croix-Rousse : seuls 200 y sont installés en 1900.

1890-1914 : de grandes mutations.

A partir de 1890, les maisons traditionnelles commencent à mesurer l'ampleur du phénomène et se mettent à investir massivement, notamment sous influence de la SDTL. En 1895 est fondée par Léon Riboud - un chef d'atelier - la Société pour le Développement du Tissage à Lyon, qui promeut activement l'installation des métiers mécaniques en les finançant. L'intérêt n'est pas uniquement philanthropique : il s'agit de préserver des emplois dans le secteur des Pentes en rendant plus compétitives les industries qui y sont logées, ainsi que les métiers qui y sont associés (dévidage, etc.). Les commerçants, qui fournissent aux ouvriers les denrées nécessaires à la vie courante, y trouvent également leur compte, de même que les propriétaires d'immeubles, qui voient leurs loyers baisser devant la vacance des locaux créée par le déplacement des appareils productifs dans la périphérie. La SDTL ira jusqu'à négocier des tarifs préférentiels avec les compagnies d'électricité, dont celle nouvellement installée à Jonage. Les prêts sont à taux zéro, sans qu'aucune échéance de remboursement ne soit clairement établie dans les contrats.

Nécessairement, avec un tel outil, les métiers mécaniques s'implantent enfin à la Croix-Rousse, et le 500ème métier est inauguré en septembre 1901. Toutefois, ceux-ci ne servent pas à produire les tissus traditionnels en soie pure, car les fils en sont trop fragiles. Les tisseurs produisent des tissus mélangés, plus résistants et moins chers. Le métier traditionnel reste donc toutefois présent, bien que son nombre continue de décroître : encore 56 000 en 1900, ils ne sont plus que 17 300 en 1914 à Lyon.

L'industrie de la soie se tourne également vers les synthétiques. En 1904 est ainsi fondée la "Société Lyonnaise de la Soie Artificielle" ; portée par la production de la rayonne (la "soie artificielle") et de la fibranne, toutes deux à base de viscose. D'autres, encore, se spécialisent dans le tissu d'ameublement, ou le très haut de gamme, en se rapprochant de la haute couture parisienne.

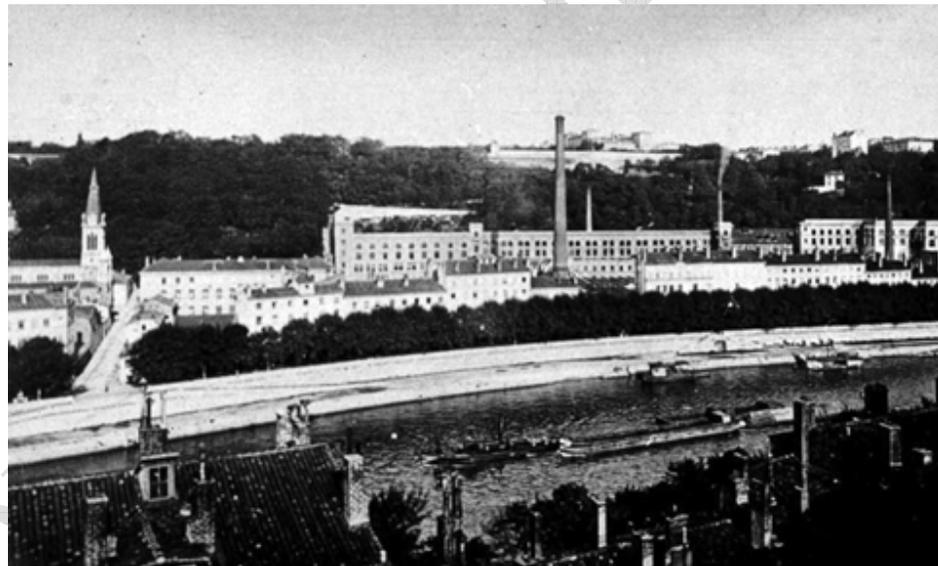
HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE

LA VILLE DANS LA MODERNITE : 1840-1914

C'est le cas notamment de la maison Bianchini-Ferrier, aujourd'hui propriété des soieries Brochier (société installée rue du puits Gaillot, dans le 1^{er} arrondissement.)

Pour résister, l'industrie de la soierie s'est massivement diversifiée, modernisée. L'abandon des Pentes a été important ; néanmoins, si l'activité s'y est fortement réduite, de nombreux Canuts y habitent encore. Ceux-ci sont employés dans les usines situées sur le Plateau ou sur les quais, comme la teinturerie Gillet, qui emploie jusqu'à 2000 personnes en 1890. Le départ de l'outil de production dans la périphérie est suivi par les bureaux des négociants, des marchands-fabricants, qui s'installent au plus près de la production : à l'Est, rive gauche, dans les immeubles neufs et modernes du quartier des Brotteaux. Le quartier se résidentialise donc année après année, et la population demeure pratiquement stable au début du XX^{ème} siècle. L'animation, toutefois, diminue fortement.

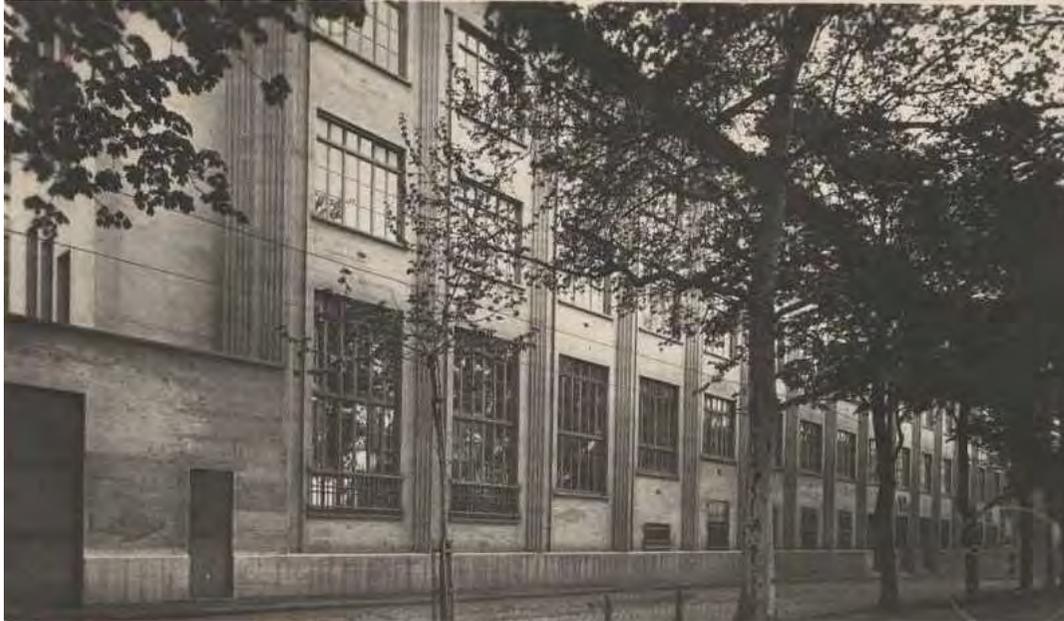
A l'intérieur des logements, on constate quelques nouveautés. Le quartier perdant progressivement ses métiers à tisser, les logements peuvent se transformer pour être plus confortables. La grande hauteur sous plafond, qui rend le logement difficile à chauffer, est souvent diminuée par la construction d'un faux plafond. Les pierres apparentes sont recouvertes de panneaux de boiseries jugés moins austères, etc.



Teintureries Gillet, circa 1910.
site de la bibliothèque municipale de Lyon.



Teintureries Gillet, circa 1910.
site de la bibliothèque municipale de Lyon.



L'école de tissage, par Tony Garnier, 1930.
Source : leLyondesGones.com



De l'entre-deux guerres à nos jours.

1914-1940 : Guerre, rebond et crise des années 1930.

La guerre se traduit essentiellement pour cette industrie par des difficultés d'approvisionnement en matériels divers, notamment en produits chimiques, spécialité allemande. Les carnets de commande se vident, mais remontent progressivement tout au long de la guerre. En 1918 on produit 80% des volumes produits en 1914. Les années Vingt sont globalement favorables aux tisseurs, le marché de la mode parisienne étant dynamique, la capitale s'imposant définitivement comme capitale mondiale de l'habillement de luxe. Le marché américain s'ouvre progressivement, dopant la demande, d'autant que leurs classes moyennes, déjà numériquement nombreuses, cherchent à copier les élites en adoptant un prêt-à-porter utilisant des soies d'entrée de gamme fabriquées à Lyon. En somme, on assiste à un certain retour du haut de gamme, d'une part, et à une très forte augmentation de la demande en tissu de qualité moindre.

Les prix sont toutefois tirés vers le bas par les industriels, qui eux captent l'essentiel de ces nouveaux marchés. Les tisseurs traditionnels continuent donc à disparaître massivement : en 1924, on ne compte plus que 5400 tisseurs à bras. (17300 en 1914.) La mécanisation, l'industrialisation, est donc très importante au début des années vingt.

La crise de 1929 va évidemment faire des ravages dans le domaine du tissu du luxe. Entre 1929 et 1938, 50 maisons disparaissent, il n'en reste alors plus que 69, dont quelques grandes maisons, comme Guérin ou Payen, dont le très bel immeuble à l'angle de la rue de l'Annonciade et de la rue Hippolyte Flandrin nous rappelle l'importance. Les quelques tisseurs persistant encore sur les pentes sont les premiers à disparaître. C'est la « fin » de l'occupation du site par les Soyeux, au delà de quelques « survivants » sporadiques.

Aujourd'hui ne subsistent sur les pentes que quelques maisons dédiées à une activité de très grand luxe ou répondant à des commandes de musée (restaurations d'ameublement, par exemple.)

En 1930 les étudiants de l'école de tissage (fondée par Antoine Gailleton en 1883) s'installent dans la nouvelle école de tissage dessinée par Tony Garnier. Mais le bâtiment est vaste et l'école sous-utilisée. (On y installera les Beaux-Arts, avant leur transfert rue Neyret.)

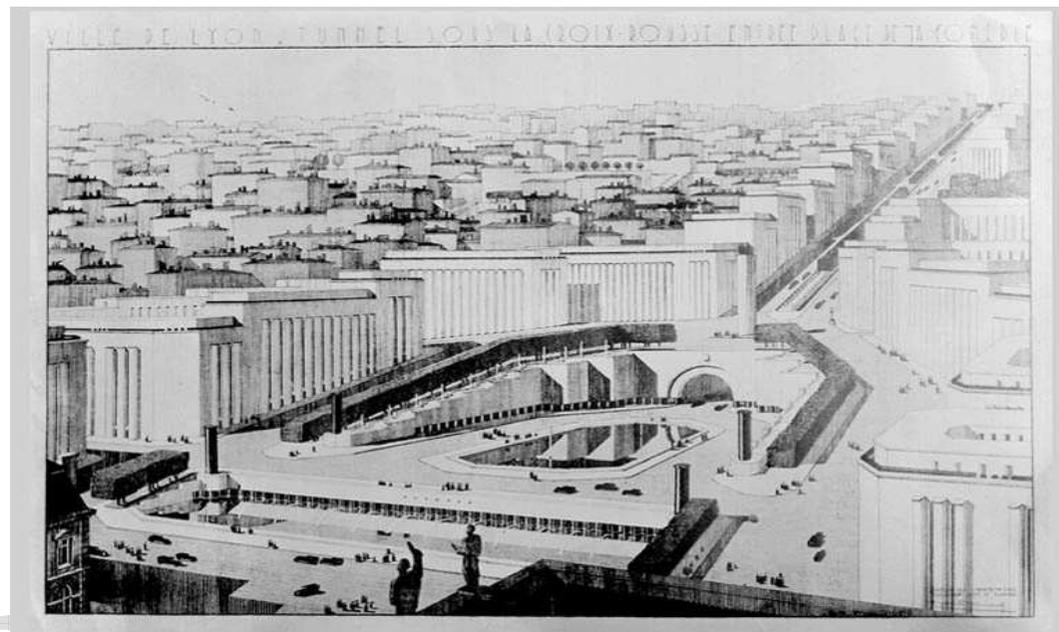
HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES A NOS JOURS

Les pentes dans l'entre-deux guerres

Le quartier des Pentes s'enfoncé nécessairement dans un lent déclin. Paradoxalement, l'essor des funiculaires, ayant détourné une bonne partie des piétons des différentes rues commerçantes situées sur les pentes, avaient fragilisé le commerce local. La disparition progressive des lieux de travail renforce ce mouvement de recul (les ouvriers pouvant faire leurs courses à proximité de leurs nouveaux lieux de travail, c'est à dire à l'extérieur des Pentes) bientôt complété par la diminution du nombre d'habitants sur les Pentes, traduisant la désaffection progressive du quartier. Le quartier, construit pour la soie, voit avec le départ de cette industrie tous ses « défauts » ressortir rapidement : difficultés d'accès, pénibilité des Pentes, vétusté des immeubles, etc.

Si entre 1900 et 1930 la baisse de population est limitée (63 000 habitants recensés en 1931, contre 68 000 en 1894) en 1954 ils ne sont plus que 48 000. Cette diminution ne cache qu'à moitié le renouvellement de la population qui s'effectue : les plus aisés ont depuis longtemps déserté les lieux, ne reste alors que les plus démunis, qui sont dans l'impossibilité de partir, ou les nouveaux arrivants, majoritairement portugais, italiens et espagnols, à la recherche de loyers à bas coût qui reflètent la dégradation progressive des locaux. Le quartier se paupérise rapidement.

Témoins de ce lent déclin, les constructions de l'entre deux-guerre sont très peu nombreuses sur les pentes ou à leur pied. Elles sont essentiellement liées à des commandes publiques, car les autorités investissent sur les pentes de manière ponctuelle de manière à moderniser les infrastructures et les équipements. Plusieurs écoles maternelles sont ainsi édifiées dans les années trente, notamment celle du groupe scolaire Michel Servet, ou du groupe scolaire des Tables Claudiennes. Ce sont des extensions de style Art Déco.



*Projet d'entrée du Tunnel de la Croix Rousse, place de la Comédie.
Archives Municipales de Lyon.*



*Construction du Tunnel de la Croix-Rousse, circa 1934, Jules Sylvestre.
Bibliothèque municipale de Lyon / P0546 S 1420*

HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES A NOS JOURS



Le central téléphonique Burdeau, (Charles Meisson, 1929) surplombe la gare basse.



L'ensemble de la rue Ornano, fin des années 50.

A proximité de l'actuelle ZPPAU se développe un important complexe scolaire, qui aujourd'hui forme un intéressant pôle « années trente » : le groupe scolaire Victor Hugo. Plusieurs bâtiments d'influence Art Déco sont ainsi présents dans un périmètre réduit : le collège Victor Hugo lui même, l'école maternelle située en face, de l'autre côté de la rue, ainsi que la salle des Ovalistes attenante au collège, ces éléments formant le groupe scolaire. S'y ajoute l'immeuble des Bains-Douches et sa grande cheminée de brique, exemple remarquable de l'esprit de l'époque.

Bien que plus récent, le 20 rue Ornano, HLM livré en 1960, est d'une grande qualité, et contribue à l'intérêt architectural de ce quartier.

L'école de tissage de Tony Garnier se trouve d'ailleurs à proximité, ce qui fait de ce quartier un important pôle scolaire. (Victor Hugo, Jacques de Flesselles, Truffaut, l'école de Tissage, Jean-Baptiste de la Salle...)

En dehors de ce « pôle » années 30 et des écoles maternelles mentionnées, les réalisations sont peu nombreuses. On relèvera le très bel immeuble Art Déco très emblématique au 86 boulevard de la Croix-Rousse, ou encore le central téléphonique Burdeau, par l'architecte Meysson, daté de 1928, et à l'origine dans le même style que l'école de Tissage de Tony Garnier. Charles Meysson est un architecte très important de Lyon au début du XXème : c'est lui qui dessine, entres-autres, les grilles du parc de la Tête d'Or, la Bourse du Travail, le Palais de la Foire, le central télécom Ampère, la mairie du 7ème arrondissement, etc...

Un renouveau progressif : Des années 50 jusqu'à nos jours.

Amélioration des accès.

Nombreux sont les événements survenus depuis les années 50. Il n'est évidemment pas possible de les lister tous ; aussi il faut simplement faire émerger les points les plus importants.

Les pouvoirs publics continuent à améliorer les accès à la colline – ou à en améliorer les contournements. La seconde partie du XXème siècle est caractérisée par la suprématie du tout-automobile.

C'est dans ce contexte qu'est construit le tunnel automobile de la Croix-Rousse. Inauguré en 1952, mais commencé avant guerre, celui-ci connut rapidement un franc succès. Toutefois, sa construction n'aura pas été sans dommages sur le patrimoine Croix-Roussien, les entrées Est et Ouest nécessitant d'importantes démolitions : entrepôts de vins des quais Serin, église, parties de l'usine Gillet à

HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES A NOS JOURS

l'Ouest, dernier îlot nord du quartier Saint-Clair entraînant la disparition de la place attenante à l'Est. Toutefois, le tunnel nous lègue un certain patrimoine, constitué par les nombreuses cheminées de ventilation qui parsèment son tracé.

Sur le haut des pentes, la gare de la Croix-Rousse (chemin de fer de Sathonay) disparaît dans les années cinquante. Elle est remplacée par différents immeubles appartenant à la SNCF et destinés à y loger ses employés. Les voies sont déposées et leur emprise remplacée par un grand boulevard urbain (sous lequel sera prolongé en 1984 le métro C).

Les deux funiculaires connaissent des sorts différents. Le plus ancien, celui de la rue Terme, ferme en 1967 et sa trémie est par la suite adaptée à l'usage automobile. La gare basse est démolie, mais le central téléphonique Burdeau, de 1928 et construit au dessus d'elle, est conservé. La gare haute est également démolie, toutefois les locaux de machineries sont conservés (production de la vapeur destiné aux machines de traction.) La ficelle à « un sou » de Croix-Paquet se voit profondément modernisée, transformé en métro à crémaillère en 1974, puis est raccordée à la toute jeune ligne A en 1978 via un prolongement jusqu'à Hôtel de Ville. Les deux gares sont toutefois démolies en totalité. Il n'existe plus aujourd'hui de cabine de funiculaire préservée, la dernière ayant été ferrailée dans les années 2000.

Requalification du quartier.

Dans le but d'enrayer son déclin, et devant la forte paupérisation de ce quartier aux portes de l'hôtel de ville, la municipalité s'intéresse de nouveau, de manière progressive, aux Pentes. Si l'amélioration de la desserte en fait partie, l'action se déroule sur d'autres domaines également.

De nouveaux équipements sont installés. La place étant rare, ceux-ci se concentrent prioritairement sur le plateau. Toutefois, sur les Pentes, l'École des Beaux-Arts ouvre en 1960. Plus tardivement, l'école privée des Chartreux s'agrandit. Le collège Truffaut voit ses équipements complétés, de même que le groupe scolaire Victor Hugo.



La ligne C du métro reprend le tracé de l'ancien funiculaire.



L'ancienne école des Beaux-Arts, édifée dans les années 1950.

HISTORIQUE DE L'OCCUPATION DES PENTES DE LA CROIX-ROUSSE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES A NOS JOURS



« La Grande Côte », par Tony Viber
Collection Bibliothèque municipale de Lyon, Rés Est 152987.



La Montée de la Grande Côte, vers 1910.
Bibliothèque Municipale de Lyon.

D'autres sont rénovés. Ainsi les bâtiments subsistants du clos des Carmélites - pourtant classés Monument Historique - seront démolis en 1957 pour être remplacés par le collège technique du Bon Pasteur (aujourd'hui ne subsistent de ce clos religieux qu'un pan de mur doté d'une très belle menuiserie, ainsi que quelques portes style Louis XIV rue Pierre Blanc, récupérées lors des diverses opérations de démolition du couvent des Carmélites). Ce lycée technique sera remplacé en 1993 par le Lycée de Flesselles.

Surtout, une vaste opération de réhabilitation des logements est lancée et confiée à la Société d'Équipement de la Région Lyonnaise (SERL) qui est chargée de moderniser les logements, au besoin en « régénérant » le tissu urbain. Cela conduit à la démolition de quelque 300 logements jugés sans intérêt architectural sur les portions nord et centrales de la Grande-Côte, entre 1975 et 1977, puis à leur remplacement par des immeubles équipés du confort moderne. Une place est édifée suite à la démolition des immeubles situés à l'angle de la montée de la Grande-Côte et de la rue Leynaud. Mais, dans le cadre d'immeubles de qualité, dont la démolition n'est par conséquent par souhaitée, les propriétaires sont invités à moderniser et rénover leurs logements : avantages fiscaux, prêts à taux réduits. Ces dispositifs auront des résultats, et les appartements, jusqu'alors particulièrement dépourvus du confort moderne, s'équipent de WC intérieurs, de ballons d'eau chaude, de douches, et ponctuellement d'ascenseurs. On constate que les rénovations les plus récentes déposent usuellement les faux plafonds, parfois les boiseries, qui ne sont pas nécessairement qualitatives. La pierre et la grande hauteur sous plafond redeviennent des arguments de vente ou de location. Ce renouveau, toutefois, est récent : on atteint l'un des niveaux de population les plus bas vers 1982, avec environ 25 000 habitants.

La ville par ailleurs mène des opérations de construction de logements sociaux. Ceux de la Grande-Côte, mais aussi place du Lieutenant Morel par exemple. Ceux-ci, toutefois, se concentrent majoritairement sur le plateau. Les autorités se sont aussi illustrées par la réalisation de parcs, aujourd'hui très usités. Celui de la Grande-Côte, mais aussi le parc Sutter et sa maison bourgeoise en 1979, ainsi que le parc de la Cerisaie, constitué du domaine de la villa Gillet, dans laquelle est installée l'Agence Rhône-Alpes pour le Livre et la Documentation. Plus récemment, la création du parking du Gros Caillou a entraîné la création d'une fort agréable esplanade destinée à « concurrencer celle de Fourvière. » On réhabilite aussi la place Sathonay et Bellevue, on reconstruit l'Opéra.

La consécration.

Les immeubles de la Croix-Rousse, ceux destinés à produire la soie, ou à la vendre, sont aujourd'hui l'un des plus grands ensembles urbains de la première révolution industrielle. Escaliers, traboules, alignements, force des immeubles, donnent à ce quartier un cachet et un intérêt patrimonial incontestable, au delà de leur valeur même comme témoins sociaux et économiques d'un passé aujourd'hui révolu.

La prise de conscience de la valeur de ce patrimoine « industriel » est assez récente, naissant au cours des années 1980. En 1991 est lancée la ZPPAU (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain) qui protège environ 85% des immeubles présents de toute forme de démolition. (Cette ZPPAU est révisée en 2000 en ZPPAUP, puis doit être transformée en AVAP)

En 1998, c'est l'UNESCO qui inscrit le site historique de Lyon au patrimoine mondial de l'humanité, site délimité par les anciens remparts Saint-Sébastien et en reprenant les contours des lunes, demi-lunes et autres fortins.

La Croix-Rousse aujourd'hui.

Fort de tous ces investissements, le déclin – du moins en terme de nombre d'habitants – semble durablement enrayé. Avec 29000 habitants en 2011 (26900 en 1999) le quartier se repeuple doucement, bien qu'on soit très loin des 68000 habitants des années 1890, chiffre paraissant aujourd'hui, il est vrai, extrêmement important.

Ce repeuplement est aussi accompagné par la reprise, depuis les années 1980, des opérations de requalification urbaine. Les crises textiles, notamment, ont entraîné la fermeture ou le départ de nombreuses usines, libérant de vastes tènements. Ainsi, les immeubles entourant l'église Saint-Bernard remplacent la grande usine Teppaz. Toutefois il ne reste plus qu'un faible nombre de parcelles qui semblent à priori de bonnes candidates à une densification.

Le petit commerce lui aussi a vu son déclin enrayé. Conséquence de l'augmentation du nombre d'habitants, mais aussi des efforts fournis par la ville.



Le site Unesco englobe les pentes de la Croix-Rousse.

Source : patrimoinelyon.org

Le profil moyen de l'habitant, ainsi que les activités présentes sur les Pentes, ont beaucoup évolué. L'augmentation des loyers et des prix du foncier conduit au départ des classes les plus démunies. La vue, la proximité du centre-ville, du Plateau de la Croix-Rousse pour ses commerces de bouche, son marché, ainsi que les qualités intrinsèques des logements, attirent massivement les catégories sociales supérieures. On assiste donc à une forme douce de « gentrification. » Les activités des Pentes évoluent logiquement en ce sens : les petits artisans sont concurrencés par la forte demande en logements, ainsi que par de nouvelles activités émergentes : ateliers d'artistes ou de designers d'espace, publicitaires et agences de communication, etc.

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL